

2008 au DFJC

Les projets conduits au sein des services du DFJC reflètent l'ampleur du département. Du développement de systèmes informatiques à la campagne menée pour un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts ; de la mise en place du projet « équité » au sein d'établissements de la scolarité à celle de VD-Pass – passeport permettant à chaque lecteur des bibliothèques du réseau vaudois d'emprunter des ouvrages dans toutes les bibliothèques du réseau ; de l'appel aux communes afin qu'elles rendent compte de la sécurité des bâtiments utilisés par l'Ecole à l'entrée en vigueur de la loi sur la HEP ; l'ensemble de ces éléments – et bien d'autres, ont constitué l'actualité 2008 du DFJC.

Le volet formation

Le Grand Conseil a autorisé le Conseil d'état à signer l'accord HarmoS (et la Convention romande), ce qui a permis la mise en œuvre d'une structure à même de conduire la nécessaire refonte de la loi scolaire vaudoise. Outre la nécessité intrinsèque de mettre à jour une loi datant de 1984 et obsolète par bien des aspects, le DFJC entend proposer cette nouvelle loi comme contre-projet à l'initiative « Ecole 2010 ». Le Grand Conseil doit se prononcer au printemps 2009 afin de dire s'il accepte ce principe, accordant ainsi une année supplémentaire pour la rédaction de ce projet de loi et repoussant le vote sur l'initiative à janvier 2011 au plus tard. Dix groupes de travail, dont font partie des représentants des initiants, sont mobilisés afin d'étudier autant de thématiques identifiées comme primordiales.

L'année 2008 a également été marquée par l'entrée en vigueur de la RPT. Elle signifie notamment le passage d'une logique d'assuré AI à une logique d'élève intégré dans la scolarité régulière, au bénéfice de prestations complémentaires. L'autorisation de ratifier l'accord sur la pédagogie spécialisée, qui est lié à la RPT, sera demandée par le Conseil d'Etat au Grand Conseil début 2009.

26 établissements de la scolarité obligatoire, identifiés suite à une analyse multicritères comme ceux dont le niveau socio-économique de la population de la zone de recrutement est le plus faible, ont reçu dès août une dotation complémentaire destinée à financer divers projets. Cette mesure, appelée projet « équité », correspond à l'objectif départemental visant à assurer l'égalité des chances pour l'ensemble des élèves.

Pour l'enseignement postobligatoire, outre la large consultation conduite sur l'avant-projet de loi sur la formation professionnelle, il convient de relever l'augmentation, au gymnase, de la grille horaire et l'adaptation du programme des langues aux exigences du cadre européen. Avec 6 périodes ajoutées en deux ans à la grille horaire en mathématiques, sciences expérimentales, philosophie, géographie et langues modernes, la dotation horaire vaudoise se situe désormais dans la moyenne.

Le volet jeunesse

La première étape de mise en œuvre de la politique socio-éducative en matière de protection des mineurs s'est achevée en juin 2008 par la signature des contrats de prestation avec les institutions concernées. Dès août, plusieurs nouvelles prestations ont pu être mises en place portant, notamment, sur l'accueil de jeunes « en rupture ».

L'année 2008 a également permis d'intégrer les éléments de la consultation portant sur la loi cantonale pour une politique de l'enfance et de la jeunesse. Début 2009, le Conseil d'Etat a adopté le projet de loi et en a saisi le Grand Conseil.

Trois dossiers ont particulièrement marqué l'année culturelle du DFJC, outre les diverses expositions organisées.

La mise en consultation de l'avant-projet de loi sur les écoles de musiques, qui a permis de confirmer le grand intérêt porté à ce projet ; la vitrine offerte à St-Gall à la culture vaudoise, par l'intermédiaire de sa présence en tant qu'hôte d'honneur à la foire OLMA ; l'avenir du Musée cantonal des Beaux-Arts, dont le projet de nouveau bâtiment prévu à Bellerive a été refusé en votation. Ce dernier objet, marqué par une campagne passionnée, a néanmoins permis de fédérer la population derrière le constat du manque de place de l'actuel MCBA. Le Conseil d'Etat s'est engagé à poursuivre sa démarche, l'avenir du MCBA étant inscrit dans son programme de législation.

Le volet de coordination

Parmi les dossiers qui ont appelé une gestion transversale, voire interdépartementale, figure notamment DECFO-SYSREM, dont le volet concernant le secteur de l'enseignement s'est déployé sur l'ensemble de l'année. Certains éléments de ce dossier sont appelés à trouver un prolongement en 2009. Autre élément de coordination, le système d'information des établissements de formation, pour lequel des problèmes de performance et de stabilité ont été constatés. Le projet a donc été reconfiguré, et la planification de son déploiement rééchelonnée. Malgré ces difficultés, le cadre budgétaire initial est toujours respecté. La sécurité des bâtiments scolaires est également un sujet qui a dû être géré de manière transversale. En effet, suite à divers accidents survenus dans des locaux scolaires de diverses natures, une circulaire a été envoyée à l'ensemble des communes afin qu'elles examinent leurs bâtiments et qu'elles en certifient la sécurité. Ce dossier se poursuit en 2009.

Groupes de prestations

21.1 Appui au chef du département

21.1 Appui au chef du département

Gestion et administration du service; appui à la cheffe du département dans la gestion des affaires départementales, dans son activité de membre du CE ou toute autre activité de nature politique; ppuis sur les questions juridiques, RH, finances, communication et organisation.

Descriptif

- . Direction du service
- . Support administratif, RH, informatique, financier et comptable, juridique, organisation et logistique
- . Préparation des dossiers, analyse, synthèse et recommandation pour la Cheffe de département
- . Appui à la Cheffe de Département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementale
- . Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs
- . Relais départemental avec le Grand Conseil
- . Préparation, coordination et suivis du budget
- . Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD, réponses du CE au GC et appui juridique
- . Gestion, coordination et représentation intercantionales
- . Conception et réalisation de la politique de communication sur les activités du département
- . Appui à la communication interne et externe
- . Appuis en organisation et logistique
- . Traitement des recours hiérarchiques
- . Secrétariat, agenda, correspondance, discours, classement, archivage et déplacement

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- . Cheffe du département
- . Collaborateurs du service, autres services du DFJC
- . Secrétariat général, autres secrétariats généraux
- . Services transversaux
- . Autres Départements et/ou Services de l'ACV
- . Autres cantons et diverses conférences/rencontres intercantionales
- . Confédération

- Information à la presse
- Relations extérieures (consulat, ambassade, municipalité, ect..)

Groupes de prestations

21.2 Ressources humaines

21.2 Ressources humaines

Gestion des ressources humaines du département.

Descriptif

- Gestion des effectifs du département
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel (statistiques, tableaux de bord)
- Relais entre le SPEV et le DFJC pour tout projet ou dossier traitant du personnel
- Conseil et coordination de la politique de santé et sécurité au travail pour le département
- Soutien technique RH dans le cadre des négociations avec les partenaires sociaux
- Coordination des Ressources Humaines des services du département
- Appui technique aux services en matière d'application de la LPers, de descriptions de postes et d'élaboration de cahiers de charges
- Soutien à la gestion administrative et technique du personnel enseignant et administratif
- Appui technique et administratif aux services en matière de recrutement, de relève, de formation et de mobilité professionnelle
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation
- Soutien technique RH aux projets de réorganisation des services et autres unités
- Relais avec la CPEV
- Relais avec la COPER
- Coordination de la politique des apprentis du département, soutien technique aux services
- Octroi des équivalences de titres professionnels pour l'enseignement

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Cheffe du département
- SG
- Adjoints (fin., UID)
- Services et autres unités du DFJC (dont les établissements DGEO / DGEP / DGES)
- Cadres et collaborateurs du DFJC, stagiaires et apprentis, SPEV, CPEV, CCA
- Candidats externes

- Autorités politiques et administratives sur mandat
- Enseignants, candidats à un poste d'enseignement
- CDIP
- SCRIS
- CEP

Groupes de prestations

21.3 Informatique

21.3 Informatique

Gestion des ressources informatiques.

Descriptif

- Elaboration de la stratégie informatique administrative et pédagogique du DFJC
- Garantie de la cohérence du système d'information départemental
- Gestion des projets informatiques du DFJC
- Elaboration et gestion des budgets informatiques
- Conseils et assistance aux services du DFJC pour les aspects liés à l'informatique
- Gestion du parc matériel et logiciel - exploitation et maintenance du système informatique
- Support aux utilisateurs du DFJC pour leurs applications métier
- Coordination avec les centres d'exploitation et de télécommunication et les fournisseurs
- Intégration, paramétrisation et développement d'applications informatiques
- Maintenance applicative pour les logiciels métier

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Utilisateurs de l'informatique du département
- DSI
- CCV
- CCT
- Sociétés de services informatiques

Groupes de prestations

21.4 Finances

21.4 Finances

- Gestion financière du département
- Elaboration et appui aux services au niveau budgétaire, comptable et contrôle de gestion
- Coordonne et conduit les activités précitées ainsi que des projets spécifiques.

Descriptif

- Collaboration technique à la préparation du budget
- Collaboration technique à l'exploitation du budget (gestion, contrôle et validation des crédits supplémentaires, des autorisations de dépassement de crédit, et des reports de crédits)
- Tenue de la comptabilité et/ou validations comptables des opérations
- Aide aux services pour des opérations comptables particulières (facturation, TI, OD, fiche PP etc)
- Conduite et/ou réalisation du bouclage comptable de l'exercice
- Développement de l'activité de contrôle de gestion
- Conseil et appui dans le domaine financier
- Contacts avec les services transversaux (not. SAGEFI, CCF) et avec la sous-commission des finances

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services du DFJC
- SAGEFI
- CCF
- Conseil d'Etat
- Commission des finances
- Commission de gestion
- Fournisseurs
- Débiteurs usagers

Groupes de prestations

21.5 URSP

21.5 URSP

Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques - URSP

Descriptif

- Assurer, en collaboration avec les services du DFJC, le suivi qualitatif et quantitatif de l'école et de la formation vaudoises
- Établir des statistiques scolaires (élèves et enseignants)
- Fournir des conseils et des études dans le domaine éducatif et de la formation pour faciliter la décision au niveau cantonal et intercantonal.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- DFJC
- DFIN (SCRIS)
- Office fédéral de la statistique (OFS)
- Partenaires de la recherche et des statistiques au niveau intercantonal, national et international
- Conseil d'Etat, Grand Conseil et communes
- Établissements scolaires et partenaires réguliers de l'école (formateurs, associations prof.)
- Élèves et parents d'élèves du canton.

Groupes de prestations

21.6 OPES

21.6 OPES

Gestion administrative, technique et conduite des dossiers du personnel enseignant.

Descriptif

- Gestion administrative et technique du personnel enseignant et administratif
- Gestion des dossiers et des salaires

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- DGVD pour le personnel administratif
- DGEO, SESAF et DGVD pour le personnel enseignant
- Autorité scolaire (direction d'établissement, commissions scolaires)
- Enseignant et candidats à un poste d'enseignant
- SPEV

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Secrétariat général (SG-DFJC)

Evènements marquants, évolutions significatives

2008 au SG-DFJC

Dans le cadre des prestations d'aide et d'appui aux divers services du DFJC, le secrétariat général a participé à de nombreux projets de lois et de règlements. Il a notamment porté son activité dans le domaine informatique, en poursuivant le développement de [SIEF](#) et son déploiement, ainsi qu'en reconfigurant le projet suite à des problèmes de stabilité et de performance.

Sur le plan informatique également, le secrétariat général a terminé la réorganisation de l'unité informatique départementale en créant le CTIP (Centre technique pour l'informatique pédagogique).

Le secrétariat général a également pris une part active à l'organisation de la présence vaudoise à la foire OLMA à St-Gall, notamment en ce qui concerne le [volet culturel](#).

Projets particuliers

Système d'information des établissements de formation (SIEF)

Après une mise en service dans les établissements de formation professionnelle en automne 2007 sans difficulté particulière, des problèmes de performances et de stabilité ont été constatés au début 2008. Les problèmes proviennent en grande partie du fait que le logiciel choisi, e*SA () a été initialement conçu pour l'enseignement obligatoire et demandait d'être largement adapté pour l'enseignement professionnel.

Face à cette situation difficile, le projet a été reconfiguré au printemps 2008, son organisation s'est vue renforcée et la planification du déploiement dans les autres établissements du canton a été rééchelonnée. L'introduction de e*SA dans l'école obligatoire aura lieu au plus tôt à l'automne 2009 et dans les gymnases au plus tôt à l'automne 2010.

La stabilisation du logiciel a été assurée par deux versions introduites en été et à l'automne 2008. Trois nouvelles versions sont prévues en 2009.

Malgré les difficultés et le rééchelonnement de la planification, le cadre budgétaire initial est toujours respecté.

OLMA

Le contexte :

L'Etat de Vaud a accepté l'invitation qui lui a été faite par l'OLMA, la grande foire st. galloise, d'être le Canton hôte d'honneur en 2008. Profitant de cette opportunité le Conseil d'Etat a souhaité présenter en Suisse Orientale le Pays de Vaud sous ses multiples aspects. Au côté d'une présence économique et touristique marquée au sein de la foire, une importante programmation artistique en Ville de St. Gall, des échanges scolaires, deux manifestations sportives et un forum ont été proposés. Ceux-ci ont été prévus avant, pendant et après l'Olma. Le DFJC a été mandaté pour coordonner ces différentes manifestations. Ainsi les élèves de Blonay sont partis du 2 au 6 juin 2008 à Diepoldsau dans le Canton de St. Gall ouvrant ainsi les feux de ce vaste programme d'échange entre nos deux cantons. Du 1er au 12 décembre 2008, grâce à l'étroite collaboration du Service des Affaires culturelles, ce sont treize manifestations culturelles qui ont été organisées à St. Gall permettant à plus de 300 artistes, sportifs et élèves vaudois de montrer leurs prestations en Suisse Orientale.

La mission :

- Rapprocher nos deux cantons.
- Développer un axe de réflexion en termes d'échanges à long terme entre nos deux cantons.
- Créer une dynamique d'échange entre les élèves des écoles, les sportifs et les acteurs culturels de notre canton.
- Elaborer une véritable vitrine de la culture vaudoise.

Réalisation des projets :

Les échanges scolaires :

L'établissement scolaire de Blonay (classes de 8VS0 1+2) a réalisé deux échanges de classes. L'un avec une classe de Diepoldsau et l'autre avec des élèves de St. Gall.

Du 2 au 6 juin, 20 élèves de l'établissement primaire et secondaire de Blonay-St.Légier ont été accueilli par 19 élèves de l'Oberstufenzentrum Kleewies à Diepoldsau. L'accueil de ces mêmes élèves à Blonay a eu lieu du 8 au 12 septembre 2008. Il a permis ainsi d'encourager les élèves à apprendre nos langues réciproques par une immersion linguistique, de découvrir une autre région, une autre culture de notre pays, de partager les temps hors école avec un correspondant et de rencontrer une famille d'accueil.

Du 15 au 19 septembre 2008, un deuxième échange a eu lieu entre la classe de 8VSG de Blonay et une classe à St. Gall. La visite retour est prévue pour 2009.

Manifestations culturelles :

Le Service des Affaires culturelles a été mandaté par l'Association vaudoise pour l'Olma 2008 afin de proposer et de réaliser une programmation culturelle. Les principales institutions st. galloises ont été sollicitées pour accueillir dans leurs murs des artistes de la scène vaudoise contemporaine. Treize projets ont pu voir le jour. Au cœur des manifestations s'est tenue une semaine culturelle vaudoise dans un espace très original, la Lokremise, ancien dépôt de locomotives à vapeur réhabilité en espace culturel. La programmation dense et diversifiée a mis en valeur la grande qualité des institutions et artistes vaudois dont le travail et la réputation sont reconnus sur le plan national. C'était une manière de montrer la richesse et l'originalité de la création artistique vaudoise et de la faire découvrir par le public st. gallois.

La programmation artistique a consisté en la réalisation des 13 projets suivants :

Festival culturel vaudois à la Lokremise du 23 au 27 Septembre 2008 :

- Mardi 23 septembre, 20h30
Théâtre – Compagnie Numero23Prod « Sono qui per l'amore » de Massimo Furlan
- Mercredi 24 septembre, 20h30
Danse – Compagnie Philippe Saire « Est-ce que je peux me permettre d'attirer votre attention sur la brièveté de la vie ? »
- Jeudi 25 septembre, 20h30
Théâtre – Compagnie Anne-Cécile Moser « ALMA ou petits bouts de rêves... » de et par Anne-Cécile Moser, textes de Marielle Pinsard
- Vendredi 26 septembre, 20h30
Musique – CDL Jazztet « Hommage à Mike Brecker » sous la direction de George Robert
- Samedi 27 septembre, 20h30
Musique – Chœur Fallier et orchestre « Le Roi David » Oratorio d'Arthur Honegger sous la direction de Pascal Mayer précédé de la projection du film « Pacific 231 », musique d'Arthur Honegger
- 23 au 27 septembre, de 16h00 à 22h00
Exposition « Le botte-cul » présentée par l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL)

Manifestations en Ville de St-Gall :

- 1er septembre au 2 novembre 2008
Exposition d'œuvres tirées de la Collection de l'Art Brut de Lausanne au Museum im Lagerhaus
- 26 septembre au 18 octobre 2008
Exposition installation vidéo d'Anne-Julie Raccoursier à la Galerie St. Katharina
- 10 et 11 octobre 2008
Concerts de jazz interprétés par des jeunes musiciens de la Haute Ecole de Musique Jazz de Lausanne au Gambrinus Jazz Plus
- 16 au 19 octobre 2008
Festival de films vaudois présenté en collaboration avec la Cinémathèque suisse et le Kinok de St-Gall dans la Lokremise

- 8,10 et 11 octobre 2008
Thierry Romanens trio, chansons à la Kellerbühne
- 15, 17 et 18 octobre 2008
Karim Slama, one-man show à la Kellerbühne
- 12 décembre 2008
Concert de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) sous la direction de son chef titulaire Christian Zacharias à la Tonhalle. Au programme :
I. Stravinsky : « Les noces »
J.S. Bach : « Concerto pour 4 pianos » avec Brigitte Meyer, François Antonioli, Christian Favre et Marc Pantillon
A. Vivaldi : « Concertos pour 4 violons »

En plus de cette programmation, le Quatuor Sine Nomine a été sollicité pour jouer durant les intermèdes musicaux lors de la cérémonie d'ouverture officielle de l'OLMA le jeudi 9 octobre dans la grande salle du Stadttheater de St Gall.

Ces événements rencontrés ont eu un large retentissement dans les médias st. gallois. L'impact a été excellent pour l'image de la scène culturelle vaudoise. Les autorités st. galloises ont unanimement salué l'ampleur des prestations culturelles offertes, car pour la première fois, un canton, hôte d'honneur de l'Olma, a organisé des manifestations culturelles en marge de la foire de l'Olma, offrant ainsi à la population de Suisse Orientale l'opportunité de découvrir les différentes facettes de la culture vaudoise. Les nombreux artistes invités ont également été très satisfaits de l'accueil et des conditions de travail à St.Gall. Tous les commentaires portent à croire que la mission fixée par le Conseil d'Etat a été remplie à satisfaction.

Des manifestations sportives et un forum ont également eu lieu sous l'égide du DEC

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Secrétariat général (SG-DFJC)

Sources d'informations complémentaires

Coordonnées

Secrétariat général
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Tél.: 021 316 3030 - Fax: +41 21 316 3041

E-mail: [info.sgdj\(at\)vd.ch](mailto:info.sgdj(at)vd.ch)

site Internet: www.vd.ch/dfjc

Une page contenant des liens sur divers supports d'information est disponible à l'adresse:

<http://www.vd.ch/fr/organisation/departements/formation-et-jeunesse/publications/>

Une [brochure de présentation générale de la formation dans le canton de Vaud](#) (version "légère") est également disponible sur ce site Internet.

Groupes de prestations

22.0 Gestion de la scolarité obligatoire au niveau du canton

22.0 Gestion de la scolarité obligatoire au niveau du canton

- Concevoir la scolarité obligatoire des élèves du canton et veiller à sa mise en œuvre
- Administrer le service
- Assurer ses tâches transversales

Descriptif

- Concevoir la scolarité obligatoire des élèves du canton et veiller à sa mise en œuvre
- Garantir dans le canton :
 - La mise en œuvre de la politique générale du canton en matière d'enseignement
 - Le cursus formel de la scolarité obligatoire (cycles et degrés – primaire/secondaire – filières – pédagogie compensatoire)
 - La définition des conditions d'apprentissage adaptées
 - L'élaboration ou l'acquisition de moyens d'enseignement
 - La définition, la mise en œuvre et l'évaluation des principes d'organisation de l'école obligatoire (organisation générale des établissements et de leurs zones de recrutement ainsi que la mise à disposition des infrastructures et moyens adéquats)
- Administrer le service
- Garantir la gestion :
 - Du budget
 - De l'allocation de ressources (dont enveloppe pédagogique)
 - Des comptes
 - Des actes administratifs incombant à un service de l'Etat
- Garantir :
 - Le processus d'engagement et de suivi du personnel
 - La gestion des situations présentant des difficultés particulières
 - La production des indicateurs rendant compte des prestations de l'école
- Assurer ses tâches transversales
- Gérer la communication avec les partenaires de l'école et assurer l'information générale sur l'école (population, parents, monde politique)
- Garantir les relations avec les autorités politiques ou de gestion cantonales et extra-cantonales
- Garantir les tâches de haute surveillance dévolues à l'Etat dans le domaine de la scolarité obligatoire

concernant :

- Les écoles privées
- Les constructions scolaires
- Les transports scolaires

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Élèves de l'école obligatoire (-2 à +9) et des classes de rattachement
- Enseignants
- Établissements scolaires
- Directions d'établissements scolaires
- Collaborateurs du service
- Secrétariat général et autres services du DFJ
- Services transversaux du département et de l'Etat (SCRIS, SAT - service de l'aménagement du territoire, SM - service et mobilité, SJIC)
- Autorités politiques
- Instances de coordination intercantionales (CIIP, CDIP)
- Autorités communales
- Administration communale
- Commissions pédagogiques
- Commissions scolaires
- OCDE
- Écoles privées

Groupes de prestations

22.1 Gestion de la scolarité obligatoire au niveau des établissements scolaires

22.1 Gestion de la scolarité obligatoire au niveau des établissements scolaires

Mettre en œuvre dans l'établissement la scolarité obligatoire des élèves de la zone de recrutement.

Descriptif

- Garantir dans l'établissement
- La répartition des tâches et une organisation optimale en fonction des ressources disponibles
- Le suivi et la gestion du curriculum de chaque élève
- Le suivi et la gestion de la scolarité de l'élève
- Des tâches entrant dans le processus d'engagement du personnel et l'encadrement de proximité des collaborateurs de l'établissement
- Les relations avec les parents et l'environnement de l'établissement
- La gestion administrative et financière
- L'équipement des enseignants et des élèves en moyens et fournitures

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Élèves de l'école obligatoire (-2 à +9) et des classes de rattachement
- Enseignants
- Établissements scolaires
- Directions d'établissements scolaires
- Collaborateurs du service
- Secrétariat général et autres services du DFJ
- Services transversaux du département et de l'Etat (SCRIS, SAT - service de l'aménagement du territoire SM - service et mobilité, SJIC)
- Autorités politiques
- Instances de coordination intercantionales (CIIP, CDIP)
- Autorités communales
- Administration communale
- Commissions pédagogiques
- Commissions scolaires

• OCDE

Groupes de prestations

22.2 Gestion de la scolarité obligatoire au niveau de la classe

22.2 Gestion de la scolarité obligatoire au niveau de la classe

Réaliser les tâches d'enseignement dans et hors la classe.

Descriptif

- Réaliser dans l'établissement
- Les prestations directes des enseignants aux élèves
- Les prestations des enseignants pour le fonctionnement de l'établissement

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Élèves de l'école obligatoire (-2 à +9) et des classes de raccordement
- Enseignants
- Directions d'établissements scolaires
- Commissions scolaires

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

Evènements marquants, évolutions significatives

Généralités

En 2008, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a mené divers projets et réflexions marqués, entre autres, par l'harmonisation intercantonale, l'introduction de DECFO-SYSREM ou encore les résultats PISA.

Harmonisation intercantonale

En avril 2008, le Grand Conseil a autorisé le Conseil d'Etat à ratifier l'Accord HarmoS et la Convention scolaire romande. Un dispositif de conduite d'un projet intitulé « Projet HarmoS » a été mis en place et lancé en octobre : une dizaine de groupes thématiques, composés non seulement de professionnels, mais aussi de délégués des principaux partenaires de l'école (environ 120 personnes) se sont mis au travail afin de formuler des propositions quant à la refonte de la loi scolaire. Un comité de pilotage, présidé par Mme la Cheffe du DFJC, ainsi qu'un Conseil, composé de personnalités représentatives des milieux de la formation, de l'économie et des syndicats, constituent le dispositif du projet.

Parallèlement, le 25 janvier 2008, l'initiative « Ecole 2010 : Sauver l'école » a été déposée. Elle réclame elle aussi une modification importante de la loi scolaire (66 articles) et n'est pas totalement compatible avec les Accords intercantonaux, qui seront probablement mis en vigueur au cours du premier semestre 2009, soit avant que l'initiative soit mise en votation populaire. Au début de l'année 2009, le Grand Conseil sera saisi d'une demande d'opposer le Projet HarmoS à l'initiative, en tant que contre-projet. Sous réserve d'acceptation de cette solution, la loi scolaire harmonisée pourrait être soumise au Grand Conseil en 2010.

Impact du Projet HarmoS sur la Direction pédagogique

La ratification par le Grand Conseil vaudois de l'Accord HarmoS et de la convention scolaire romande a des implications directes sur les missions de la Direction pédagogique de la DGEO. Cette dernière avait jusqu'alors la responsabilité, pour le canton de Vaud, de définir les contenus du Plan d'études et de mettre à disposition des établissements scolaires les moyens d'enseignement officiels. Dans l'optique de l'espace romand de la formation mis en place par la CIIP, la Direction pédagogique n'a plus produit de moyen d'enseignement, cette compétence ayant été confiée aux régions linguistiques. Elle a également suspendu ses travaux d'adaptation du Plan d'études, dans la perspective de la mise en place du projet de Plan d'études romand, qu'elle a par ailleurs contribué à élaborer. La Direction pédagogique a en revanche collaboré très intensivement aux travaux de la Conférence intercantonale de l'instruction publique pour que des moyens d'enseignement adaptés au plan d'études romand soient disponibles lors de son introduction. Enfin, la Direction pédagogique oriente progressivement une partie de ses activités vers la mise en œuvre dans le canton de ces outils de référence.

Publication des résultats PISA

Après les études PISA 2000 et 2003, mettant respectivement l'accent sur la lecture puis les mathématiques, les résultats de l'étude 2006, dont les sciences constituaient la partie principale, ont été communiqués.

Sur le plan de la lecture, le canton de Vaud observe un léger progrès, puisqu'il passe au 3e rang romand derrière les cantons de Fribourg et du Valais. Les résultats en mathématique sont stables et restent très largement au dessus de la moyenne de l'OCDE. En ce qui concerne l'objet principal de l'étude 2006, à savoir les sciences, les résultats sont très proches de la moyenne de l'OCDE, mais un peu décevants par rapport aux résultats de

l'enquête 2003. Sur l'aspect « explication scientifique des phénomènes », soit la mobilisation des connaissances pour comprendre des situations du monde environnant, les résultats vaudois sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Ces résultats sont sans doute à mettre en relation avec la durée totale consacrée à l'étude de cette branche, à laquelle le système scolaire vaudois consacre moins de temps que d'autres cantons.

Changements liés à l'introduction de DECFO-SYSREM

1. Nouvelle architecture des métiers de l'enseignement

Suite à la simplification et la réduction des fonctions existantes dans le cadre de la bascule DECFO, il a été nécessaire de préciser les secteurs d'emploi de l'école obligatoire et les titres professionnels requis pour y être engagé.

Les travaux conduits aux plans européen et suisse (accords de Bologne) se sont concrétisés dans notre canton par une nouvelle définition des titres pédagogiques délivrés par la HEP dès 2008. Ce sont ces nouveaux standards qui ont servi de base au transfert de l'entier des titres pédagogiques antérieurs à 2008 dans un système simplifié et cohérent.

Ainsi, il n'existe plus que trois formations initiales permettant d'occuper un poste dans l'enseignement obligatoire vaudois :

- Le titre de l'Institut Jaques Dalcroze permettant d'accéder à la fonction de rythmicien-ne,
- Le titre de Bachelor HEP/Diplôme pré-scolaire et primaire permettant d'accéder à la fonction de maître-sse généraliste,
- Le titre de Master HEP/diplôme secondaire I permettant d'accéder à la fonction de maître-sse de discipline académique.

La formation Bachelor HEP augmentée d'une formation complémentaire de 60 crédits permet d'accéder à la fonction de maître de disciplines spéciales non académiques (ACM/ACT, TM, économie familiale).

Par ailleurs, le nouveau système de définition des fonctions permettra d'introduire le principe d'une progression en cours de carrière fondée notamment sur l'expérience et les compétences nouvelles attestées par une formation spécifique.

2. Décision du principe de créer une 24^{ème} période

A la suite de l'article 11 de la convention du 3 novembre 2008, signée entre la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et la délégation de la Fédération des sociétés de fonctionnaires vaudois, et de l'article 10 de l'arrêté du 28 novembre 2008, relatif à la mise en œuvre de la nouvelle politique salariale de l'Etat de Vaud, le Grand Conseil a décidé d'ajouter une 24^{ème} période à l'horaire des élèves du cycle initial. La mise en œuvre de ce nouveau statut horaire se fera selon des modalités transitoires jusqu'à la mise en œuvre des modifications de la loi scolaire découlant du processus Harnos.

Projets particuliers

Consultation du Plan d'Etudes Romand (PER)

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a lancé en décembre une consultation sur son projet de Plan d'Etudes Romand (PER) auprès des milieux concernés. La Direction pédagogique, avec les autres représentants cantonaux, a contribué à l'élaboration de ce plan d'études.

Les Départements romands de l'instruction publique, de même que le syndicat des enseignants romands (SER) et la Fédération des Associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT), ont été consultés sur ce projet. Chaque canton a associé en outre ses partenaires traditionnels à la consultation.

Après analyse et éventuelles adaptations, la CIIP adoptera ce plan d'études au début 2009. Son introduction est prévue en 2010, dans une version imprimée et informatisée.

L'investissement de près de cent rédacteurs et rédactrices, issu-e-s des cantons romands, à l'écriture de ce projet complet de formation de l'élève devrait faciliter son appropriation par le corps enseignant.

Projet « Equité »

Le cadre financier fixé par le budget ordinaire de la DGEO a permis d'accorder une allocation complémentaire équité aux établissements dont le niveau socio-économique de la population de leur zone de recrutement est le moins élevé. Ce niveau socio-économique est calculé et exprimé sous la forme d'un indice socio-économique, qui prend en compte des critères sociaux, économiques et financiers.

Sur cette base, ce sont vingt-six établissements qui ont reçu dès la rentrée d'août 2008 une dotation complémentaire qui représente de 1.2% à 4.8% de leur enveloppe pédagogique. Ils se sont engagés dans une démarche comprenant quatre phases : l'analyse de leur situation du point de vue de l'équité, la fixation d'objectifs d'amélioration et la définition des mesures à prendre pour les atteindre, la mise en œuvre de ces mesures, et l'analyse des résultats atteints sur la base d'indicateurs définis préalablement. Le dispositif mis en place comporte un accompagnement spécifique des établissements concernés.

Sécurité des bâtiments scolaires

En 2008, par deux fois, les plafonds de classes utilisés par des enseignants et des élèves de l'enseignement obligatoire se sont effondrés : en avril à Bex et en mai à Vallorbe. Dans les deux cas, les accidents se sont produits par chance de nuit ou durant le week-end et n'ont entraîné que des dégâts matériels. Ces deux accidents faisaient suite à trois autres, enregistrés dans un passé récent.

Suite à ces événements, le DFJC a décidé d'adresser un courrier aux communes concernées afin de leur rappeler leurs responsabilités en tant que propriétaires des bâtiments scolaires. Il demandait aux communes de dresser un inventaire exhaustif des bâtiments utilisés par des élèves de l'école obligatoire, d'évaluer les risques que pourraient représenter les constructions, voire d'en assurer l'expertise technique dans les meilleurs délais.

Ce sont ainsi près de 600 bâtiments utilisés par la DGEO qui ont été contrôlés par les communes sur 2008. Environ 150 bâtiments ont fait l'objet d'une expertise externe par un ingénieur ou un architecte. Les autres bâtiments ont été contrôlés par les autorités communales elles-mêmes ou par les services communaux.

Mise à disposition des enseignants d'un référentiel d'informations

A la rentrée scolaire, un référentiel d'informations en ligne a été mis à disposition des enseignant-e-s de l'enseignement obligatoire via la plate-forme Educenet2. Ce référentiel vise à regrouper les informations administratives liées au statut des enseignant-e-s en se basant sur les cadres légaux et réglementaires en vigueur. Différentes thématiques sont abordées comme les conditions d'emploi, le temps de travail ou les aspects de prévoyance et d'assurances sociales. Depuis son entrée en fonction, ce référentiel a été régulièrement alimenté d'informations diverses notamment en lien avec la bascule DECFO et est fortement consulté par les enseignant(e)s.

Mise en place d'un projet pilote de « remplaçants titulaires »

Une structure test de remplaçants titulaires dans les secteurs enfantin et primaire de la région de Lausanne s'est mise en place à la rentrée d'août 2008. Cette expérience pilote a pour but de garantir la qualité de l'enseignement par la présence de maîtres titrés face aux élèves lors des remplacements. Elle permet aussi de pallier aux urgences et répond à un vœu exprimé tant par les directeurs que par les associations professionnelles.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

Sources d'informations complémentaires

Contacts

Direction générale

Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne

tél : 021 316 3232

fax : 021 316 3144

[Site Internet](#)

[E-mail](#)

Présentation de la scolarité obligatoire

Direction générale : M. Daniel Christen
(directeur général)

Tél : 021 316 3201

Direction pédagogique : M. Serge Martin
(directrice générale adjointe)

Tél. : 021 316 3255

Direction organisation et planification : M. Pierre Jaccard
(directeur général adjoint)

Tél. : 021 316 3226

Direction ressources humaines : M. Pierre Kolly
(directeur général adjoint)

Tél. : 021 316 3210

Direction administration et finances : Mme Christine Bossuat
(directrice administrative et financière)

Tél. : 021 316 3156

Groupes de prestations

23.0 Administration

23.0 Administration

Gestion et administration du service.

Descriptif

La direction générale assure la conduite pédagogique, administrative, financière et planifie les lieux d'enseignement, assure la coordination intercantonale, dispense des informations générales et spécifiques au public. Elle dispose à cet effet de cinq unités transversales comme suit:

- L'unité administration générale assure la coordination transversale des unités de la DGEP. Elle assure également la mise à disposition et la planification des lieux d'enseignement pour les établissements (écoles et administration), ainsi que les demandes et le contrôle des subventions versées par l'OFFT et le Canton pour les infrastructures liées à la formation;
- L'unité juridique étudie les questions de droit, instruit les recours, rédige des textes législatifs et réglementaires et des projets de décisions;
- L'unité ressources humaines met en oeuvre la politique des ressources humaines au sein de la DGEP;
- L'unité financière garantit la gestion du budget et des comptes
- L'unité en charge de l'enseignement gymnasial et professionnel ainsi que le pôle d'apprentissage garantissent la mise en oeuvre de la formation postobligatoire dans le canton.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Elèves et apprentis du perfectionnement scolaire au secondaire supérieur et tertiaire non-HES, et leurs parents;
- Directions d'établissements publics ou privés, enseignants et collaborateurs du perfectionnement scolaire, secondaire supérieur et tertiaire non-HES;
- Partenaires:
 - Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT);
 - Grand Conseil et Conseil d'Etat;
 - Secrétariat général (SG-DFJ), unité informatique départementale (UID-DFJ), unité de recherche sur les systèmes pédagogiques (URSP);
 - Services transversaux de l'administration cantonale (chancellerie, UCA, DSI, SAGEFI, SPEV, OPES, SEPS, SJL, SIPAL, SGER, CCT, OSIC, SCRIS, DSAS, ...);
 - Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP), conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), conférence des services d'enseignement (CSE), conférence suisse de la formation professionnelle (CSFP), conférence

romande de la formation professionnelle (CRFP), etc...;

- Associations professionnelles, entreprises et maîtres d'apprentissage;
- Conseils d'établissements, directions des établissements et unités internes des établissements;
- Commissions d'apprentissages et commissaires professionnels, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), Haute école pédagogique, etc...

Groupes de prestations

23.1 Gymnases

23.1 Gymnases

Gymnases.

Descriptif

- Formation des gymnasiens à la maturité gymnasiale (maturité académique), aux certificats de culture générale, au certificat d'études commerciales, à la maturité spécialisée, mention socio-pédagogique, à la maturité professionnelle commerciale, aux attestations de compléments de formation pour l'accès à la HES-S2 et au certificat d'examen complémentaire pour l'admission aux hautes écoles universitaires ("Passerelle Dubs");
- Coordination intercantonale pour l'enseignement secondaire supérieur pour les gymnases;
- Collaboration aux traitements des recours.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Directeurs;
- Maîtres;
- Elèves,Partenaires;
- Collaborateurs de la DGEP et d'autres services;
- Université de Lausanne, EPFL, HEP, HES-S2 et autres HES;
- CDIP et départements d'autres cantons;
- Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT);
- Grand Conseil et Conseil d'Etat.

Groupes de prestations

23.2 Formation professionnelle

23.2 Formation professionnelle

Formation professionnelle.

Descriptif

- Développement des filières de l'enseignement professionnel, initial et supérieur, les projets pédagogiques et le perfectionnement professionnel;
- Gestion du préapprentissage;
- Organisation des examens finals;
- Surveillance des apprentissages et gestion des contrats d'apprentissage.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Grand Conseil et Conseil d'Etat
- Directeurs
- Enseignants
- Elèves et apprentis
- Maîtres d'apprentissage

Groupes de prestations

23.3 Transition

23.3 Transition

Organisme de perfectionnement scolaire pour la transition et l'insertion professionnelle, OPTI.

Descriptif

- Préparation des élèves à l'insertion professionnelle (15-18 ans);
- Suivi qualitatif et quantitatif des élèves dits « sans solution » en fin de scolarité obligatoire;

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Bénéficiaires :
 - Elèves – famille;
 - Patronat.
- Partenaires :
 - Patronat;
 - Divers services publics;
 - Associations subventionnées.
- Acteurs :
 - Maîtres – réseau de prévention;

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

Evènements marquants, évolutions significatives

Loi cantonale sur la formation professionnelle (nLVFPr)

Pour ce qui concerne la formation professionnelle, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle. Les résultats de cette consultation, très positifs dans leur ensemble, ont permis l'élaboration du texte définitif d'un EMPL présenté au Grand Conseil dans le courant octobre. La commission parlementaire a ainsi pu entreprendre ses travaux et le texte sera soumis au Grand Conseil au printemps 2009.

Augmentation des effectifs dans les gymnases

Les neuf gymnases du canton de Vaud et le Gymnase intercantonal de la Broye ont accueilli en 2008 le nombre le plus important d'élèves de leur histoire, compte tenu de l'évolution démographique et de l'attrait des études dans ces établissements. L'accroissement des capacités d'accueil qui a commencé en 2007 s'est poursuivi et de nouvelles mesures ont été envisagées pour l'avenir.

Adoption d'un nouveau règlement des gymnases

A la suite des modifications apportées en 2007 à la loi sur l'enseignement secondaire supérieur, un nouveau règlement des gymnases a été adopté le 13 août 2008 par le Conseil d'Etat. Il se caractérise en particulier par la transformation des anciennes écoles de diplôme en écoles de culture générale et de commerce, énumère les options de cette dernière et précise dans quels domaines des maturités spécialisées et des maturités professionnelles seront délivrées. Ce nouveau règlement indique également à quelles conditions des élèves peuvent passer de l'Ecole de culture générale et de commerce à l'Ecole de maturité à l'issue de la 1^{ère} année. Il prévoit en outre, compte tenu en particulier des modifications apportées en 2007 au règlement suisse de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, de nouvelles conditions de promotion des élèves de 1^{ère} en 2^{ème} année et de 2^{ème} en 3^{ème} année.

Premiers titres délivrés par le Gymnase intercantonal de la Broye

L'année 2008 a marqué une étape importante pour le Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) puisqu'il a délivré à une première volée d'élèves des maturités gymnasiales, des certificats de culture générale et des certificats d'études commerciales.

Réorganisation de l'OPTI

Par décision du Conseil d'Etat, en août 2008, l'OPTI (office de perfectionnement, de transition et d'insertion) est devenu l'organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle. Ce dernier a été intégré à l'unité en charge de l'enseignement professionnel (UEP) et réorganisé en conséquence. Le nouveau règlement cantonal sur la formation professionnelle précisera les nouvelles modalités de fonctionnement de l'OPTI.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a adressé au Grand Conseil un rapport circonstancié sur le fonctionnement de l'OPTI.

Toujours dans le cadre de la réorganisation 2008, le CHARTEM et le COFOP ont été séparés de l'OPTI et ont intégré l'UEP comme les autres écoles professionnelles.

Projets particuliers

Réorganisation de la DGEP

Le Conseil d'Etat a désigné Monsieur Séverin Bez en tant que Directeur général de la DGEP en remplacement de Monsieur Jean-Pierre RoCHAT qui fait valoir ses droits à la retraite. Cette désignation s'est accompagnée d'une réorganisation de la DGEP dont le principal changement a été la suppression de l'échelon intermédiaire des directeurs des gymnases et de la formation professionnelle. La mutation interne de la DGEP a également tenu compte des changements d'organisation prévus par la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle (nLVFPr).

Augmentation de la grille horaire et adaptation du programme des langues aux exigences du cadre européen

Compte tenu des modifications apportées en 2007 au règlement suisse de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, des demandes émises et projets élaborés depuis plusieurs années et des mesures budgétaires adoptées par le Grand Conseil, la grille horaire des écoles de maturité des gymnases vaudois a été modifiée, dans le sens d'une augmentation de la dotation horaire totale, en 2008. Si l'on tient compte des mesures déjà adoptées en 2007, 6 périodes au total ont été ajoutées à la grille horaire en mathématiques, sciences expérimentales, philosophie, géographie et langues modernes (sous la forme, pour ces dernières, de dédoublements de cours). La dotation horaire totale, qui était l'une des plus faibles de Suisse, se situe ainsi parfaitement dans la moyenne nationale.

La décision d'adapter les programmes de langues modernes des écoles de maturité et des écoles de culture générale et de commerce aux exigences définies par le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) a été confirmée et un ambitieux programme de formation des maîtres mis sur pied. Cette évolution permettra à nos élèves de bénéficier de références reconnues au niveau européen, l'équilibre entre communication, culture et littérature dans les langues étant, conformément à la vocation même du gymnase, confirmé.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

Sources d'informations complémentaires

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

Rue St-Martin 24
1014 Lausanne

Tél.: 021 316 6304
Fax: +41 21 316 6317

E-mail: [info.dgep\(at\)vd.ch](mailto:info.dgep(at)vd.ch)
Site Internet: www.vd.ch/dgep

Direction générale

Séverin Bez, directeur général, 021 316 6306

Alain Garnier, directeur général adjoint, 021 316 6320

Groupes de prestations

25.0 Administration

Descriptif

- Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support organisationnel et logistique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support informatique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général DFJ
- Services transversaux de l'Etat
- Ecoles de la HEV HES-SO, Université et autres institutions, HEP

Groupes de prestations

25.1 Affaires universitaires

25.1 Affaires universitaires

Direction des affaires universitaires.

Descriptif

- Définition de la politique universitaire
- Exercice de la surveillance de l'UNIL
- Recherche, réquisition et encaissement des subventions fédérales universitaires
- Négocier le plan stratégique et la subvention annuelle
- Surveillance du Bureau des constructions de l'Université de Lausanne-Dorigny (BUD)
- Contrôle de la Fondation maisons pour étudiants UNIL-EPFL (FME)
- Direction du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
- Représenter le canton auprès du conseil de fondation de l'IDHEAP et surveillance

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Etat de Vaud
- Université, communauté universitaire
- IDHEAP
- Confédération
- Etudiants

Groupes de prestations

25.2 Haute école vaudoise

25.2 Haute école vaudoise

Direction de la Haute école vaudoise.

Descriptif

- Direction stratégique et coordination des écoles de la HEV
- Surveillance des écoles sous conventions (EESP, La Source, Conservatoire)
- Représentation du canton auprès de la HES-SO et de la HES-S2
- Présidence de la Commission spéciale des admissions de la HES-S2
- Support à la présidente du Comité stratégique de la HES-SO

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Directeurs des écoles (HEIG, ECAL, HECVSanté, EESP, La Source, Conservatoire de Lausanne)
- HES-SO/S2
- Personnels et étudiants des écoles
- Partenaires économiques, professionnels et institutionnels des écoles

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES)

Groupes de prestations

25.3 Haute école pédagogique

25.3 Haute école pédagogique

Haute école pédagogique.

Descriptif

Direction opérationnelle et stratégique selon décision du CE du 18.08.2004

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Etudiants
- Formateurs
- Ecole vaudoise

Groupes de prestations

25.4 Autres hautes écoles

25.4 Autres hautes écoles

Autres hautes écoles.

Descriptif

- Participation à la gestion et à la direction de la Haute école de musique (HEM)
- Contrôle du fonctionnement de la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Corps enseignant
- Personnel administratif et technique
- Etudiants

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES)

Evènements marquants, évolutions significatives

Plan stratégique de l'Université de Lausanne

L'article 9 de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne stipule qu'un plan stratégique pluriannuel fixant les objectifs de l'institution doit être établi en début de législature et soumis à l'adoption du Grand Conseil. En 2007, le Conseil d'Etat a déterminé les axes stratégiques de développement pour l'ensemble des Hautes écoles cantonales. Les développements envisagés pour l'Université de Lausanne ont été intégrés au plan stratégique négocié avec celle-ci pour la période 2007-2012 ; ce plan a été adopté par le Grand Conseil lors de sa séance du 4 mars 2008.

Sur cette base, le Département peut suivre de manière précise la réalisation des objectifs stratégiques fixés, notamment au travers de l'évaluation des rapports de gestion et des *reportings* financiers de l'Université.

La Direction générale de l'enseignement supérieur a profité de l'expérience acquise lors de l'élaboration du plan stratégique de l'Université pour formaliser ses relations avec l'ensemble des Hautes écoles sous sa responsabilité. Cette démarche se traduira par la mise en place d'un système de management intégré, qui devrait être opérationnel dès le mois de juin 2009.

Entrée en vigueur de la loi sur la haute école pédagogique (LHEP)

Adoptée par le Grand Conseil lors de sa séance du 12 décembre 2007, la loi sur la Haute école pédagogique est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2008. Le nouveau cadre légal octroie à la HEP une autonomie élargie, notamment en termes d'organisation et de gouvernance interne. La DGES a concentré ses efforts durant l'année 2008 sur la délimitation exacte du cadre de l'autonomie, notamment au travers de la rédaction du règlement d'application de la loi ainsi que de son règlement financier. Elle a également entamé la réflexion relative à l'élaboration du plan stratégique pluriannuel qui servira de véritable feuille de route pour le développement futur de la HEP.

Projet de construction du nouveau bâtiment « Mouline » à l'usage des Facultés des sciences humaines de l'Université de Lausanne (SSP et GSE)

Suite à son redéploiement autour de deux axes stratégiques, les sciences de la vie et les sciences humaines, sociales et environnementales, l'Université de Lausanne a connu au cours de ces dernières années un fort développement dans le secteur des sciences humaines : plus de 70% des 11'000 étudiants de l'UNIL étaient ainsi immatriculés dans ce domaine au semestre d'hiver 2007-2008. Afin de permettre la réorganisation des Facultés des sciences humaines, le Grand Conseil a accordé en avril 2008 un crédit destiné à financer les études en vue de la transformation et de l'agrandissement de l'ancienne usine Leu, à l'intention des Facultés des sciences sociales et politiques et des géosciences et de l'environnement. Suite à ces études, un appel d'offres a été organisé par le Bureau des constructions de l'Université (BUD), qui a permis à un Comité d'évaluation composé d'experts internationaux de procéder au choix du critère architectural et de proposer l'entreprise totale chargée de la réalisation du nouveau bâtiment. Dans sa séance du 12 novembre 2008, le Conseil d'Etat a ratifié la décision de confier la réalisation du projet à l'entreprise totale Baumag Generalbau AG à Nyon, en collaboration avec les Bureaux d'architecture Itten et Brechbühl SA et GWJ Architectes SA.

Un exposé des motifs et projet de décret sera soumis au printemps 2009 au Grand Conseil, destiné au financement de la construction du bâtiment « Mouline » à l'intention des Facultés des SSP et des GSE, et à la réfection des bâtiments Internef et Anthropole en vue du redéploiement des autres Facultés des sciences humaines. Devisé à environ 110 millions (part vaudoise), ce vaste projet représente une contribution substantielle

de l'Etat au programme de relance et aux mesures conjoncturelles de soutien à l'économie cantonale.

Projets particuliers

DFJC/DGES - Création d'un Campus Santé vaudois sur la place lausannoise pour les formations HES aux professions de la santé

En collaboration avec la HECVSanté, la Haute école de Santé La Source et l'EESP, la DGES conduit un projet de création d'un Campus santé qui :

- assure un lien avec le secondaire II (régulation des voies d'accès) et le tertiaire (MEDUNIL, stratégie de formation, Master) ;
- définit et met en œuvre une stratégie de formation répondant aux besoins de la politique sanitaire vaudoise et mettant en valeur les formations postgrades HES de manière à couvrir les besoins de formation dans des orientations précises, à destination des jeunes diplômé-e-s et du personnel expérimenté ;
- renforce la formation tertiaire par la mise en place d'un Master dotant le personnel infirmier de compétences professionnelles supérieures, permettant de réduire la pénurie dans le secteur de la médecine de premier recours ;
- augmente le volume de formation et la capacité d'accueil en visant un recrutement du personnel basé sur l'autosuffisance.

Le Campus santé sera un lieu fort de coordination et de gestion, fondé sur la coexistence du secteur privé d'utilité publique et du secteur public.

DFJC / DGES - Universités d'été 2008

En juillet et août 2008, les HES vaudoises ont organisé la deuxième session des Universités d'été. Durant quatre semaines, des étudiants suisses et américains (au total plus de deux cents) ont suivi un enseignement en anglais. Ces sessions ont réuni les Universités californiennes de Cal Poly, Fresno, Humboldt, Long Beach et San José. Cette opération, unique en Suisse, permet aux étudiants de découvrir d'autres modes d'enseignement, mais aussi d'approcher des sujets professionnels sous divers angles. En 2009 les étudiants suisses se rendront en Californie.

DFJC / DGES - Projets de Masters communs avec des universités américaines

Dans le cadre des initiatives internationales menées par la DGES en faveur de la Haute école vaudoise, une délégation s'est rendue dans les universités californiennes de Humboldt State University, San José State University, Fresno State University et CalPoly State University at San Luis Obispo. L'objectif de ces échanges était de poser des bases en vue de la mise sur pied de programmes de Masters conjoints.

Les domaines d'études suivants ont été identifiés : MSc in Sustainable Management (HEIG-VD en collaboration avec Humboldt State); MSc in Computer Security (HEIG-VD en collaboration avec San José State), MSc Wine Business Management (EIC Changins en collaboration avec Fresno State et CalPoly), MSc in Mechanical Engineering (HEIG-VD en collaboration avec CalPoly State University at San Luis Obispo) et MSc in Health (HecvS en collaboration avec Humboldt State University).

Les discussions avec les partenaires nord-américains permettent d'envisager le lancement de ces nouveaux Masters communs pour la rentrée 2010. Les travaux de préparation des dossiers ont débuté en janvier 2009 et

intègrent des collaborateurs de la DGES ainsi que des responsables des Hautes écoles impliquées.

DFJC / DGES - Universités internationales d'été

Dans le cadre du développement du programme des « universités d'été », un voyage a été organisé en Inde du 7 novembre au 2 décembre 2008, en collaboration avec le Swissnex de Bangalore. Du nord au sud, plus de 5'000 km. ont été parcourus, de Delhi à Bangalore, Mangalore, Tiruppur et Coimbatore.

L'objectif était de conclure des partenariats concrets à long terme avec des Hautes écoles indiennes, et de mettre en place des universités d'été dans les domaines de l'ingénierie et de la santé.

Les institutions visitées sont d'excellent niveau. Les premiers échanges ont été très positifs et ont suscité beaucoup d'intérêt notamment de la part du « National Institute of Technology Karnataka Surathkal », du « PSG College of Technology » (respectivement classés aux 18^{ème} et 23^{ème} rangs du « Top 100 » des Ecoles d'ingénieurs en Inde) et du « All India Institute of Medical Sciences ». A Delhi, des séances ont été tenues avec la DDC et le SECO, et une visite à l'Ambassade organisée.

La prochaine étape consistera en une visite de ces institutions l'automne prochain avec les professeurs concernés, afin de préparer de manière concrète les échanges à venir.

Projet de développement stratégique des hautes écoles conjointement avec l'Hôpital universitaire

Le projet de création d'une « Ecole de biologie de Médecine » constitue l'une des actions visant à assurer le développement stratégique des Hautes écoles conjointement avec l'hôpital universitaire (mesure n° 8 du plan de législature 2007-2012).

Le 8 mars 2006, le Conseil d'Etat mandatait un groupe de travail composé de représentants de l'Université de Lausanne, du CHUV, de la Faculté de biologie et de médecine, du Département de la santé et de l'action sociale et du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture pour proposer une nouvelle organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire unique - Hôpital et Faculté – intitulée à ce jour MEDUNIL, permettant d'éviter la dispersion des compétences et la complexification des procédures décisionnelles. Un premier rapport a été présenté au Conseil d'Etat et soumis à consultation en 2007.

Sur la base de cette consultation et du mandat du Conseil d'Etat, la proposition d'organisation a été affinée en 2008 dans le cadre d'un nouveau rapport. Celui-ci décrit le modèle proposé et quelques processus clés (gouvernance, gestion du personnel enseignant et budget) et s'attache à préciser le degré d'autonomie nécessaire à son bon fonctionnement.

Ce second rapport a été adopté par le Conseil d'Etat le 2 juillet 2008 et a fait l'objet d'une nouvelle série de consultations internes durant le second semestre 2008, en vue d'une décision de mise en œuvre par le Conseil d'Etat en 2009.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES)

Sources d'informations complémentaires

Coordonnées

Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES)

Avenue de l'Elysée 4
1014 Lausanne

Tél.: 021 316 9495
Fax: 021 316 9499

E-mail: [info.dges\(at\)vd.ch](mailto:info.dges(at)vd.ch)

Site Internet: www.vd.ch/dges

Groupes de prestations

29.0 Direction du Service

29.0 Direction du Service

Gestion et administration du Service : direction - coordination - lien avec la cheffe du DFJ, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Descriptif

- Direction du Service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du Service
- Secrétariat général
- Offices
- Directions des écoles de l'enseignement spécialisé
- Directions DGEO

Pour une description détaillée du SESA, veuillez consulter la page : www.vd.ch/sesaf

Groupes de prestations

29.1 Enseignement spécialisé

29.1 Enseignement spécialisé

Enseignement spécialisé, classes de développement et relève des parents.

Descriptif

Descriptif des prestations ou activités

- A. Enseignement spécialisé
 - Service éducatif itinérant
 - Enseignement spécialisé dans l'école publique par l'aide à l'intégration
 - Le soutien pédagogique spécialisé
 - Le renfort pédagogique
 - L'aide à l'enseignant
 - Enseignement spécialisé dans des écoles spéciales
 - Préformation professionnelle dans les écoles spéciales
 - Mesures pédagogothérapeutiques dans les écoles spéciales
 - Encadrement socio-éducatif dans les écoles spéciales
- B. Pédagogie compensatoire
 - Classes de développement
 - Maîtres de classes de développement itinérants
- C. Surveillance et conseil pédagogique
 - Haute surveillance des écoles spéciales
 - Conseil pédagogique auprès des enseignants : information, aménagement, adaptations diverses
- D. Divers
 - Aide à l'intégration précoce : intégration jardins d'enfants ou garderies (SPJ : service leader)
 - Autres aides onéreuses (financement de formation particulière)
 - Prises en charge ponctuelles de quelques heures à un hébergement plus long (week-ends, journées, etc)
 - Intégration au sein des lieux d'accueil ordinaires : unités d'accueil pour écoliers ; apems....

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- A. Enfants et adolescents mineurs en situation de handicap
 - Elèves en difficulté scolaire relevant de la pédagogie compensatoire
 - Parents d'enfants ayant un handicap
 - Familles avec enfant lourdement handicapé
 - Ecoles spéciales privées reconnues d'utilité publique
 - Classes officielles communale
 - Directions d'établissements DGEO
 - Classes de développemend
 - Jardins d'enfants et garderies
- B. Partenaires
 - Ecoles spéciales publiques
 - Ecoles spéciales privées reconnues d'utilité publique
 - Associations professionnelles
 - AVMES
 - AVMD
 - Associations de parents
 - AVOP

Pour une description détaillée de l'OES, veuillez consulter la page : www.vd.ch/oes

Groupes de prestations

29.2 Office cantonal des Bourses d'études et d'apprentissage (OCBE)

29.2 Office cantonal des Bourses d'études et d'apprentissage (OCBE)

Bourses et prêts d'études et d'apprentissage.

Descriptif

- - Octroi d'aides financières individuelles pour l'aide à la formation professionnelle et académiques.
- Octroi de bourses d'études à fonds perdu et de prêts aux familles et aux personnes dont le revenu ne permet pas de financer des frais de formation.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- - Familles des apprentis, élèves et étudiants dépendants financièrement de leurs parents
- Apprentis, élèves et étudiants indépendants de leurs parents au sens de l'art. 12 LAE

Pour une description détaillée de l'OCBE, veuillez consulter la page : www.vd.ch/ocbe

Groupes de prestations

29.3 Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

29.3 Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP).

Descriptif

- Gestion, coordination et mise en oeuvre de l'orientation scolaire et professionnelle générale des élèves de la scolarité obligatoire, post-obligatoire, des jeunes en transition ou en formation et des adultes, par l'Office cantonal et les Centres régionaux.
- Production, gestion, maintenance et diffusion de la documentation relative aux métiers, aux filières de formation et au marché de l'emploi.
- Coordination cantonale au sein de la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Sur demande ou dans le cadre de groupes constitués
- Tous les élèves de l'enseignement public et privé des degrés 6 à 12
- Toutes autres personnes, adultes en emploi, chômeurs, étudiants, apprentis.
- Toutes personnes, institutions ou entreprises bénéficiant des prestations d'information soit par l'intermédiaire du site " orientation.ch " ou dans les CIEP (Centres d'information sur les études et les professions)

Groupes de prestations

29.4 Office des écoles en santé (ODES)

29.4 Office des écoles en santé (ODES)

Promotion de la santé physique, mentale et sociale en milieu scolaire.

Descriptif

- Définition et promotion d'une culture commune en santé scolaire
- Elaboration d'un cadre de référence pour les activités en santé scolaire
- Formation et encadrement des quatre principaux corps d'intervenants
- Conseils et soutien aux directeurs et directrices, à leur demande, en matière de santé scolaire
- Soutien financier et suivi des actions de santé dans les établissements
- Financement des cours d'éducation sexuelle donnés dans les établissements par ProFa
- Suivi des projets d'établissement en cours de réalisation, participation à l'élaboration et accompagnement de nouveaux projets

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Médiateurs (partenaires)
- animateurs de santé (partenaires)
- Médecins et infirmières scolaires
- Elèves des établissements dépendant du DFJ, du cycle initial à la scolarité postobligatoire et aux écoles professionnelles, ainsi qu'aux institutions dépendant de l'enseignement spécialisé
- Familles

Pour une description détaillée de l'ODES, veuillez consulter la page : www.vd.ch/odes

Groupes de prestations

29.5 Office de psychologie en milieu scolaire (OPS)

29.5 Office de psychologie en milieu scolaire (OPS)

Psychologie en milieu scolaire.

Descriptif

- Psychologie en milieu scolaire
- Psychomotricité en milieu scolaire
- Logopédie en milieu scolaire

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Elèves et familles en difficulté
- Enseignants, directeurs et autres intervenants internes ou externes aux établissements scolaires

Pour une description détaillée de l'OPS, veuillez consulter la page : www.vd.ch/ops

Événements marquants, évolutions significatives

L'année 2008 du SESA

Le SESA a fait avancer un certain nombre de chantiers concernant les enfants en graves difficultés ou en situation de handicap dans l'école. A cette fin, il a poursuivi l'élaboration du cadre cantonal de la pédagogie spécialisée en relation avec la RPT et l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée qui sera soumis à ratification du Grand Conseil et participé aussi aux travaux concernant le concordat HarmoS. D'autre part, le Service a participé activement à l'appui et à l'insertion des jeunes dans la formation professionnelle notamment dans le cadre du programme FORJAD en collaboration avec le SPAS et dans celui de la transition 1 avec les différents services du DFJC, le SDE et le SPAS. Il a au surplus appuyer les différents offices et dans le cadre de leurs missions respectives.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

Durant l'année 2008, l'Office de l'enseignement spécialisé a repris avec l'entrée en vigueur de la RPT, l'entière responsabilité dans le domaine de l'enseignement spécialisé, tant du point de vue de l'octroi des prestations que de leur financement. La formalisation des autorisations de prestations ainsi que la maîtrise du flux d'élèves vers des prestations d'enseignement spécialisé ont permis un maintien qualitatif et quantitatif. Un travail de proximité, au sein des établissements scolaires et des institutions d'enseignement spécialisé a pu s'opérer par un renforcement de l'inspection.

Les axes essentiels de développement concernent le déploiement des mesures d'aides au sein de l'école régulière afin de promouvoir le maintien d'un plus grand nombre d'élèves en difficulté ainsi que la création de nouvelles classes de transition entre l'école d'enseignement spécialisé et le monde professionnel (TEM). Les projets essentiels en cours consistent à consolider et à professionnaliser les prestations d'aide à l'école (renfort pédagogique) et à poursuivre le développement des unités d'accueil temporaire destinées à accueillir dans l'ensemble du canton les élèves en situation de handicap lors de soirées, de week-ends et durant les vacances.

Office cantonal des bourses d'études (OCBE)

L'année 2008 a marqué pour l'Office cantonal des bourses d'études le retour à la normale. Tous les dossiers de demandes bourses ont pu être traités avant le 31 décembre 2008, bien que la tendance relevée en 2007, soit une augmentation des demandes de l'ordre des 10%, se soit confirmée. Sur le plan financier, en raison principalement de cette augmentation, l'Office a demandé et obtenu un crédit supplémentaire de 2,6 millions portant le montant total versé pour l'aide aux études et à l'apprentissage de 31 à 33,6 millions.

Parallèlement à la gestion des demandes de l'année 2008, un travail particulier a été réalisé pour combler le retard accumulé lors des années précédentes dans le suivi des dossiers. Quelque 6'000 dossiers anciens ont été revisités afin de réviser leur statut, et plus de 2'000 personnes ont été contactées. Cette mise à jour a permis à l'Office de répondre à toutes les recommandations émises les années précédentes par le contrôle cantonal des finances.

L'année 2008 fut également une année de forte collaboration entre l'Office des bourses et le Service de la prévoyance sociale. Le résultat de cette collaboration permettra de mettre en place la suite du programme FORJAD. La proposition qui en fin 2008 est encore sur le bureau du Conseil d'Etat devrait trouver un épilogue dans le début de l'année 2009.

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

Outre ses prestations d'information et de conseil aux élèves de la scolarité obligatoire, aux jeunes en formation et aux adultes, l'OCOSP, toujours attentif à contribuer à l'insertion professionnelle du plus grand nombre de jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire, a reconduit pour la 5^{ème} année consécutive l'opération Hotline. Ainsi, 385 places d'apprentissage (95 métiers) ont pu être annoncées aux jeunes et à leurs parents. De même, pendant les vacances d'été, les 285 jeunes sans solution à l'issue de la scolarité obligatoire ont reçu une proposition personnalisée d'aide et d'appuis afin de trouver une place de formation professionnelle. 61 jeunes ont aussi bénéficié d'ateliers de développement d'un projet professionnel ou d'un encadrement personnalisé (coaching à l'insertion).

Office de psychologie scolaire (OPS)

La mise en place de la RPT a impliqué pour l'OPS et ses régions la mise en route d'un système d'analyse des demandes de traitement en vue de l'octroi du financement de ceux-ci selon les règles de l'arrêté logo : un pool de logopédistes désignés pour lire et préavisier les demandes de traitement a été constitué. De plus, une commission paritaire pour le suivi de l'application de l'ALogo a été instituée. Les responsables régionaux ont été investis de la nouvelle responsabilité de l'octroi du financement de traitement auprès de logopédistes indépendants. Ce nouveau processus a créé des liens entre les RR et les logopédistes indépendants. Les secrétariats de l'OPS et du SESAF ont procédé à la saisie et au classement des 15'000 factures

La direction et les collaborateurs de l'OPS ont finalisé en décembre un « ensemble minimal des prestations ». Ces prestations peuvent être attendues de chaque collaborateur ppls. Ce travail collaboratif avait été initié lors de la journée des collaborateurs en août 2006 et a pour objectif de garantir l'équité des prestations ppls dans le canton.

La définition de processus de collaboration avec le Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent a été finalisée et mise en œuvre, une évaluation aura lieu au printemps 2009.

Office des écoles en santé (ODES)

L'Office des écoles en Santé a commencé un travail de restructuration au cours de l'année 2008. Ce travail devrait aboutir dans le courant de l'année 2009, l'office devenant ainsi une unité qui regroupera les responsables fonctionnels et opérationnels qui cadreront l'activité des équipes de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire oeuvrant au sein des établissements (animateurs de santé, médiateurs, médecins, infirmières, dentistes scolaires).

En parallèle, les professionnels sur le terrain et l'ODES dans son ensemble continuent à promouvoir les programmes prioritaires de santé dans les écoles tels que le programme « activité physique et alimentation saine » ainsi que le programme « prévention des dépendances ».

Projets particuliers

SESAF - OCOSP : Nouvelles prestations

L'année 2008 a vu la mise en œuvre de nouvelles prestations, dans les diverses régions de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle.

Bilan et testing : en étroite collaboration avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) et les institutions sociales concernées, il s'agit d'élaborer, pour, et avec les jeunes au bénéfice du RI, un profil de compétences, intérêts, aptitudes, ... afin de déterminer un projet professionnel réaliste et réalisable.

Bilan, testing, mise en action et suivi : cette prestation s'adresse aux jeunes dont le parcours scolaire ou professionnel présente un profil qui cumule divers éléments fragilisants et pour lesquels un accompagnement personnalisé, tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet ainsi qu'un suivi au cours des premiers mois de formation, est nécessaire.

Cet accompagnement, assuré par un-e psychologue conseiller-ère en orientation, vise, en particulier, à mobiliser l'ensemble des ressources personnelles et sociales des jeunes.

Une évaluation régulière de ces nouvelles prestations est conduite et les adaptations nécessaires mises en place. Un bilan est également prévu, en particulier dans la perspective de la mise en place du processus de gestion des flux des jeunes vers une mesure de T1 (transition école - mesure de transition vers la formation professionnelle).

SESAF - RPT

Dans le cadre des travaux de mise en œuvre de la RPT, l'année 2008 a été l'occasion de finaliser les dossiers suivants :

- - Mise en place d'un système d'octroi des prestations de logopédie pour plus de 1'500 enfants et d'un système de gestion des 12'000 factures annuelles des logopédistes indépendants. Ces tâches étaient assumées auparavant par l'office AI.
 - Directives découlant de l'arrêté réglant l'octroi et le financement des prestations de logopédie indépendante (adoption par la Cheffe du Département le 5 décembre 2008).
 - Gestion des travaux des groupes liés à la mise en œuvre de la RPT : COPIL (15 personnes) commission de référence (54 personnes), GT conception pédagogique (26 personnes ; le GT a été élargi en sous-groupes de travail impliquant une centaine de personnes).
 - Rapport du groupe de travail « Conception pédagogique » posant les bases de la future législation sur la pédagogie spécialisée (18 novembre 2008).
 - Convention avec le CHUV pour l'octroi des prestations de logopédie et de psychomotricité à caractère médical.
 - Mise en place du système informatique de gestion des octrois de prestations de scolarisation en école d'enseignement spécialisé. Cette tâche était assurée auparavant par l'AI
 - Mise en place d'un système de gestion des emprunts des institutions relevant du SESAFAF et rédaction d'un exposé des motifs et projet de décret pour l'octroi de la garantie de l'Etat pour ces emprunts. L'économie escomptée pour l'Etat est d'environ CHF 1 mio. (Adoption par le Conseil d'Etat le 17 décembre 2008)
 - Rédaction de l'exposé des motifs et projet de décret sur l'accord intercantonal sur la collaboration dans le

domaine de la pédagogie spécialisée.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)

Sources d'informations complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rendre sur les différentes pages liées au SESAF ainsi qu'aux différents offices :

- Office de l'Enseignement spécialisé : www.vd.ch/oes
- Office Cantonal des Bourses d'Etudes : www.vd.ch/ocbe
- Office Des Ecoles en Santé : www.vd.ch/odes
- Office de Psychologie Scolaire : www.vd.ch/ops
- Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle : www.vd.ch/ocosp

Département de la formation, de la jeunesse et de la Culture (DFJC)

Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)

Bâtiment administratif de la Pontaise

Av. des Casernes 2

1014 Lausanne

Tél.: 021 316 5401

Fax: 021 316 5761

E-mail: info.sesaf@vd.ch

Site Internet: www.vd.ch/sesaf

Groupes de prestations

28.0 Direction et unités d'état-major du service

28.0 Direction et unités d'état-major du service

Direction et unités d'état-major du service.

Descriptif

Direction du service et unités de support (état-major)

Le Service de protection de la jeunesse est organisé en offices et unités. Les Offices régionaux de protection des mineurs et l'Office de surveillance des structures d'accueil de mineurs fournissent aux bénéficiaires les prestations qui relèvent des missions du service.

Les Unités fournissent des prestations aux partenaires du Service pour l'accomplissement de ses missions ou à l'interne du Service (état-major de direction, support aux offices).

Unité logistique et finances

L'Unité logistique et finances a la responsabilité notamment de la comptabilité et du contentieux, des contributions des parents aux frais de placement, de la gestion administrative du personnel et du support logistique et informatique.

Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées

L'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées a la responsabilité de la régulation et de la gestion des places d'accueil pour les enfants et adolescents qui doivent être placés hors de leur milieu familial, ainsi que du suivi et du soutien aux institutions ou organismes éducatifs et aux familles d'accueil qui sont mandatées à cet effet. Elle gère en outre les subventions allouées aux institutions ou organismes éducatifs reconnus d'utilité publique.

Unité de support méthodologique

L'Unité de support méthodologique a la responsabilité notamment du suivi de la qualité et de la quantité des prestations et du support méthodologique, en particulier par la formation continue. Elle assure en outre la consultation des dossiers d'enfant archivés, l'information et la mise à disposition de la documentation relative aux activités du Service, ainsi que le suivi des demandes de stage et de formation pratique pour les étudiants de la Haute école spécialisée santé-social.

Unité d'appui juridique

L'Unité d'appui juridique conseille les offices et les unités dans le traitement des mandats confiés au Service, lors de décisions rendues par le Service ou pour le traitement des affaires contentieuses.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux
- Population mineure concernée (5700 enfants) et leurs familles
- Mineurs suivis par le SPJ pour les aspects financiers (sans suivi socio-éducatif)

Groupes de prestations

28.1 Prévention de la mise en danger des mineurs dans leur développement

28.1 Prévention de la mise en danger des mineurs dans leur développement

Prévention de la mise en danger des mineurs dans leur développement.

Descriptif

L'Unité de prévention primaire petite enfance est responsable de la conduite de programmes de prévention en collaboration avec le Service de la santé publique, notamment le programme de promotion de la santé et de prévention pour la petite enfance.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Programmes de prévention primaire petite enfance
- Programmes généraux de prévention de la mise en danger de mineurs
- Associations et organismes ayant une activité de prévention en faveur des mineurs

Groupes de prestations

28.2 Protection et aide aux mineurs en danger dans leur développement (action socio-éducative)

28.2 Protection et aide aux mineurs en danger dans leur développement (action socio-éducative)

Protection et aide aux mineurs en danger dans leur développement (action socio-éducative).

Descriptif

Les quatre Offices régionaux de protection des mineurs (ORPM) sont chargés de l'intervention socio-éducative en faveur du mineur et de sa famille. Les tâches qui en découlent sont principalement :

- Exécution de mandats judiciaires civils et pénaux
- Conseil, soutien, aide socio-éducatifs aux familles et mineurs en difficulté (appui social, psychosocial, et éducatif auprès de la famille ; placement du mineur hors du milieu familial ; autres mesures)

Les évaluations ordonnées dans le cadre de procédures de divorce ou de séparation sont conduites pour l'ensemble du canton par un groupe spécialisé rattaché à la direction du service.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population mineure et parents
- Ordre judiciaire
- Santé publique et instruction publique
- Associations socio-éducatives
- Autorités administratives et politiques

Groupes de prestations

28.3 Protection des mineurs vivant hors de leur milieu familial

28.3 Surveillance de l'accueil de mineurs hors de leur milieu familial

Le SPJ autorise et surveille les différentes formes d'accueil d'un enfant hors de son milieu familial (adoption ; accueil familial avec hébergement ; internat ; camps et colonies ; accueil collectif préscolaire ou parascolaire ; accueil familial de jour). Cette mission est confiée à l'Office de surveillance des structures d'accueil de mineurs (OSSAM), en application de l'Ordonnance fédérale réglant le placement d'enfants à des fins d'entretien et en vue d'adoption.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), la compétence en matière d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial de jour est déléguée aux communes ou associations de communes.

Descriptif

- Délivrance des autorisations
- Surveillance des placements

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population mineure
- Institutions d'hébergement pour mineurs
- Familles d'accueil, familles d'accueil spécialisées
- Structures collectives d'accueil de la petite enfance
- Réseaux d'accueil familial de jour ; familles d'accueil à la journée

Événements marquants, évolutions significatives

Activité du SPJ en 2008 : quelques chiffres

Protection des mineurs

En 2008, l'activité des Offices régionaux de protection des mineurs a continué de s'intensifier. Ainsi, par rapport à fin 2003, soit cinq ans après la réorganisation du SPJ (création des Offices régionaux de protection des mineurs) et quatre ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection des mineurs, le nombre d'enfants suivis annuellement a augmenté de 50 %.

année	dossiers suivis dans l'année	dossiers ouverts dans l'année	dossiers fermés dans l'année	différence ouverts - fermés	total des dossiers actifs en fin d'année	dossiers actifs en fin d'année, par assistant social référent (effectif selon DO)
2001	3725	1027	753	274	2972	66
2002	3888	907	758	149	3130	68
2003	3927	794	685	109	3242	65
2004	4351	1100	680	420	3671	73
2005	4942	1271	928	343	4014	73
2006	5343	1330	909	421	4434	71
2007	5694	1275	1103	172	4591	75
2008	5877	1316	1184	132	4693	75

Note : le nombre de dossiers attribués à une assistante ou un assistant social référent est fixé par le Règlement d'application de la Loi sur la protection des mineurs à une soixantaine de dossiers.

Pour chaque région, le détail en 2008 est le suivant:

ORPM	dossiers actifs à fin 2008	dossiers ouverts en 2008	dossiers fermés en 2008	différence ouverts - fermés		% dossiers actifs / population de 0 à 19 ans
total	4693	1316	1184	132	75.39	3.03 %
ouest	714	221	234	- 13	76.77	1.78 %
nord	1220	299	275	24	70.93	3.73 %
centre	1778	493	407	86	76.97	3.73 %
est	981	303	268	35	77.55	2.86 %

En plus des quelque 5900 situations de mineurs nécessitant une intervention socio-éducative, le SPJ a été mandaté pour procéder à environ 200 évaluations concernant environ 400 enfants dans le cadre de procédures de divorce ou de fixation du droit de visites. Il a en outre assuré le suivi administratif et financier de

quelque 400 dossiers pour des enfants placés à la demande de l'Office du tuteur général, du Tribunal des mineurs, de tuteurs ou tutrices privés, ou de parents.

Surveillance de l'accueil de mineurs

Dans le cadre de son activité ordinaire, l'Office de surveillance des structures d'accueil de mineurs a conduit une centaine d'enquêtes en vue d'adoption, suivi 130 enfants avant ou après adoption et accompagné environ 200 familles dans la recherche d'un enfant à adopter.

Près de 500 structures d'accueil collectif de jour sont soumises au régime d'autorisation et de surveillance. En outre, le SPJ a suivi et supervisé l'activité des 33 structures de coordination d'accueil familial de jour (près de 1300 accueillantes en milieu familial).

Par ailleurs, le groupe "Placements familiaux" de l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées a effectué une cinquantaine d'évaluations en vue d'une autorisation d'accueil familial avec hébergement et accompagné 200 familles qui accueillent un ou plusieurs enfants placés par les Offices régionaux de protection des mineurs ou l'Office du tuteur général.

Projets particuliers

Projets développés en 2008

Politique socio-éducative en matière de protection des mineurs

La politique socio-éducative en matière de protection des mineurs dans le canton de Vaud a été adoptée le 28.08.2006 par la Cheffe du DFJC. La première étape de mise en œuvre s'est achevée en juin 2008 avec la signature des contrats de prestations avec les institutions concernées.

Dès la rentrée d'août 2008, plusieurs nouvelles prestations prévues par cette Politique socio-éducative entrent en fonction :

- des modules d'activités temporaires alternatifs à la scolarité (MATAS) permettant à des élèves « en rupture » de bénéficier de prestations adaptées en dehors de la classe
- un dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire pour adolescents en rupture
- un renforcement de l'accueil d'urgence : à terme, un foyer d'accueil d'urgence devrait voir le jour dans le Nord vaudois
- une structure éducative offrant la possibilité de faire un pré-apprentissage ; cette structure démarre en août en ambulatoire, l'accueil en internat débutant en 2009.

Collaboration entre la DGEO, le SESAF et le SPJ

Au premier semestre 2008, 11 séminaires régionaux ont réuni les professionnels des 3 services les plus concernés par la collaboration au sujet des élèves en difficultés et des enfants en danger dans leur développement, soit 860 personnes appartenant à la DGEO (482), au SESAF (163), aux équipes de santé des établissements scolaires (118), au SPJ (73), ainsi que quelques assistantes ou assistants sociaux des établissements scolaires ou autres personnes concernées (24).

A l'issue des cinq ateliers dans chacun des onze séminaires, les participants ont pu relever des points forts et des points faibles en lien avec la thématique abordée et formuler des propositions d'amélioration. Au final, 12 actions d'amélioration à étudier ou à mettre en œuvre ont été retenues. Ces propositions concernent en particulier l'amélioration de la communication et de l'information entre partenaires, mais aussi aux parents concernés, dans l'optique d'un travail pluridisciplinaire coordonné au bénéfice des enfants concernés.

Chantiers législatifs

Loi cantonale pour une politique de l'enfance et de la jeunesse

Après l'adoption en 2004 de la Loi sur la protection des mineurs et en 2006 de la Loi sur l'accueil de jour des enfants, le projet de Loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse (LPEJ) a été mise en consultation en juin 2007.

Dans sa première séance de l'année 2009, le Conseil d'Etat en a adopté l'Exposé des motifs et projet de loi. Celui-

ci met en œuvre les articles 62 (Jeunesse), 70 (Vie associative et bénévolat) et 85 (Formation civique et commission des jeunes) de la Constitution vaudoise, en visant notamment les objectifs suivants :

- mettre sur pied, coordonner et promouvoir une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse qui tienne compte des besoins et des intérêts spécifiques des enfants et des jeunes;
- développer et favoriser les expériences participatives des enfants et des jeunes au niveau communal, régional et cantonal, avec en particulier au niveau cantonal, la création d'une commission de jeunes;
- promouvoir, encourager, soutenir et coordonner les activités de jeunesse comme lieux d'intégration en veillant à favoriser la responsabilité et l'autonomie progressives des enfants et des jeunes;
- promouvoir, encourager et soutenir les organisations de la jeunesse, en particulier par la reconnaissance de la formation des responsables de ces organisations et leurs engagements dans ces activités.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Service de protection de la jeunesse (SPJ)

Sources d'informations complémentaires

Liens vers les pages internet du SPJ

Evénements marquants, évolutions significatives en 2008

- [Informations et statistiques](#)

Projets particuliers

- [Politique socio-éducative](#) en matière de protection des mineurs
- [Séminaires DGEO - SESAF - SPJ](#)

Chantiers législatifs

- [Loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse](#)

Pour en savoir plus...

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)

Service de protection de la jeunesse (SPJ)

Bâtiment administratif de la Pontaise

Av. des Casernes 2

1014 Lausanne

Tél : 021 316 53 53

Fax: 021 316 53 51

E-mail: info.spj@vd.ch

Site Internet: www.vd.ch/spj

Voir les pages consacrées au [Service de protection de la jeunesse](#) et au thème "Protection de la jeunesse". 

Groupes de prestations

27.0 Administration

27.0 Administration

Gestion et administration du service et des institutions qui en dépendent (huit musées et la Bibliothèque cantonale et universitaire).

Descriptif

- Direction du service
- Support administratif, RH, informatique, financier et comptable, juridique et logistique
- Gestion transversale avec le SG, le SAGEFI, le SPEV, l'UID, le SJIC, le SBMA, le SIL
- Préparation et suivi des décisions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux
- Conseil d'Etat du canton de Vaud
- Grand Conseil

Groupes de prestations

27.1 Politique de subventionnement culturel

27.1 Politique de subventionnement culturel

Conduite et promotion de la politique culturelle du canton par le biais de subventionnement à la création, à l'animation et à la formation artistique, ainsi qu'à la formation culturelle non professionnelle.

Descriptif

- Mise en oeuvre des politiques
- Communication/coopération avec les milieux concernés
- Communication auprès du grand public
- Octroi de subventions
- Etablissement de contrats de confiance avec les artistes
- Achat d'oeuvres à des artistes vaudois (Fonds cantonal des beaux-arts)
- Suivi des spectacles organisés par les bénéficiaires de subventions et participation aux organes de décisions des institutions subventionnées

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Institutions culturelles (théâtres, orchestres, écoles de musique)
- Artistes, techniciens du spectacle, musiciens d'orchestres, choristes, etc...
- Elèves et enseignants des écoles de musique
- Responsables culturels communaux, cantonaux et fédéraux
- Fondations mécéniques
- Public en général
- Médias

Groupes de prestations

27.2 Exploitation culturelle des bâtiments

27.2 Exploitation culturelle des bâtiments

Gestion de l'exploitation culturelle de bâtiments tels que la Cathédrale de Lausanne, le Palais de Rumine (cinq musées et une bibliothèque cantonale), l'Espace Arlaud (espace d'expositions temporaires), le Dépôt et abri des biens culturels de Lucens (DABC, siège des collections patrimoniales du Canton, tous genres confondus), et participation à la gestion culturelle de l'Abbaye de Bonmont, du Château de Chillon, du Château d'Oron, ainsi que de la Collection cantonale de tapisseries

Toms-Pauli, etc., Cette fiche est en étroite relation avec la fiche gestion des musées 27.3

Descriptif

- Mise à disposition des lieux
- Service d'accueil au public et gardiennage
- Planification des manifestations et expositions
- Coordination entre les différents utilisateurs
- Suivi de la gestion de la Collection Toms-Pauli
- Suivi décisions et déroulement des travaux à la Cathédrale
- Promotion Rumine-Arlaud
- Gestion et coordination sécurité et technique Rumine-Arlaud
- Maintenance exposition atrium / tenue planning aula de Rumine

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Musées cantonaux
- Archives cantonales
- Bibliothèque cantonale et universitaire
- Personnel du Palais de Rumine
- Lausannois et Vaudois
- Public en général (scolaires, étrangers, etc.)
- Professionnels et spécialistes

Groupes de prestations

27.3 Gestion des musées

27.3 Gestion des musées

Gestion des musées.

Cette fiche est en étroite relation avec la fiche de l'exploitation culturelle des bâtiments 27.2

Descriptif

- Acquisition, acceptation en dépôt, conservation et préparation des collections des musées cantonaux
- Réalisation des expertises et des analyses pour des collections et publication des résultats de ces études
- Gestion d'une bibliothèque spécialisée
- Organisation d'expositions temporaires
- Promotion des collections auprès de la population et des institutions dépendant du service, tant sur le plan national qu'international

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Etat de Vaud, les services de l'administration vaudoise
- Conservateurs des musées
- Ecoles et universités
- Communautés scientifiques en Suisse et à l'étranger
- Médias
- Collectionneurs
- Le public lausannois et vaudois
- Plus largement, les touristes suisses et étrangers

Groupes de prestations

27.4 Bibliothèque cantonale et universitaire

27.4 Bibliothèque cantonale et universitaire

Acquisition et recueil, conservation et mise à disposition du public des documents (manuscrits, imprimés, supports sonores, supports audiovisuels et informatiques)

Descriptif

- Acquisitions de documents
- Recensement et inventaire des documents : alimentation du catalogue informatisé de la BCU
- Formation des usagers à la recherche documentaire
- Garantie de la reliure des périodiques, de l'équipement des publications (antivol, étiquettes de classement et code barre), de la restauration des collections anciennes et précieuses
- Garantie du service de prêt (local et à distance) de tout support d'information documentaire
- Gestion de la documentation régionale, de la médiathèque et des collections spéciales,- Garantie du dépôt légal, production des bibliographies
- Gestion de la phonothèque et de la section des archives musicales
- Assistance à la recherche documentaire, montage d'expositions, mise en valeur des collections
- Partenaire du Réseau romand des bibliothèques (RERO)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Grand public vaudois
- Canton de Vaud (mission patrimoniale)
- Communauté universitaire
- Partenaires extérieurs au canton (usagers d'autres bibliothèques)

Evènements marquants, évolutions significatives

Direction

L'année 2008 a été une année dense pour le Service des affaires culturelles. Indépendamment des affaires courantes, parmi les dossiers qui ont particulièrement sollicité les ressources du Service, tous domaines confondus, citons, de manière non exhaustive :

- les chantiers législatifs : projet de loi sur les écoles de musique et refonte de l'actuelle *Loi sur les activités culturelles* du 19 septembre 1978;
- SERAC Harmonisation : refonte de l'informatique « métier » des musées cantonaux;
- le projet de nouveau Musée cantonal des beaux-arts;
- l'étude sur l'avenir du Palais de Rumine et de l'Espace Arlaud;
- les travaux préparatoires de l'élaboration de l'Exposé des motifs et projet de loi destiné à mettre en place une structure unique pour la gestion du musée et du site romains d'Avenches;
- L'organisation de la présence culturelle du canton de Vaud à l'OLMA à St-Gall.

Chantiers législatifs

Loi sur les écoles de musique

2008 a été marqué par la mise en consultation de l'avant-projet de loi sur les écoles de musique. Plus de 120 réponses des milieux intéressés et des communes ont permis de confirmer le grand intérêt pour cette future loi et d'affiner le projet. Les associations de communes vaudoises (UCV et AdCV) ont demandé un moratoire sur cet objet, dont elles reconnaissent par ailleurs le bien-fondé, dans l'attente de conclure, au sein de la plate-forme Etat – Communes, les négociations sur la facture sociale et la péréquation. Le Conseil d'Etat a accepté de reporter la discussion et le dépôt de l'EMPL auprès du Grand Conseil en deuxième partie de 2009 et mettra à profit ce temps pour compléter l'avant-projet, en particulier sur les éléments financiers.

Refonte de la Loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 [LAC]

Au printemps 2008, le Comité de pilotage *ad hoc* chargé de conduire ces travaux de révision a présenté à la Cheffe du DFJC un projet constitué par deux avant-projets de lois. Selon ce projet, la politique culturelle de l'Etat de Vaud serait fondée à l'avenir sur deux lois distinctes : l'une exclusivement consacrée au soutien à la culture (politique de subventionnement), et l'autre exclusivement dédiée au patrimoine mobilier et immatériel, incluant le patrimoine culturel conservé et géré par les huit musées cantonaux, la Bibliothèque cantonale et universitaire et les Archives cantonales.

Ces deux avant-projets devraient être mis en consultation courant 2009.

Présence culturelle du canton de Vaud à l'OLMA

Dans le cadre de la présence vaudoise à l'OLMA 2008, le SERAC a été mis à forte contribution par la mise sur

ped d'activités culturelles avant, durant et après la foire qui s'est déroulée durant 10 jours en octobre. Treize manifestations artistiques ont été proposées mélangeant expositions, projections, spectacles et concerts. Un moment fort de cette programmation a été la « Semaine culturelle vaudoise à la Lokremise », espace culturel post-industriel situé près de la gare. De la danse, du théâtre, du jazz et de la musique classique ont été présentés au public et gallois par des artistes vaudois confirmés. Les autorités, les médias et le public ont unanimement salué la qualité des prestations et l'originalité des productions. Le canton de Vaud s'est attiré une très forte sympathie par cette opération de charme.

Bibliothèque cantonale et universitaire

Changement de direction à la BCU, évolution des métiers bibliothécaires

L'événement le plus marquant de l'année 2008 aura probablement été le changement de direction. Le directeur sortant, Hubert Villard, dirigeait la BCU depuis 25 ans, donc pratiquement depuis l'ouverture du site de Dorigny. Mme Jeannette Frey a repris la direction de la BCU Lausanne au 1er mai 2008. Elle a d'abord visité tous les services de la BCU et rencontré tous les responsables. Le monde bibliothécaire est actuellement en pleine mutation, ce qui pose des problèmes particuliers aux bibliothèques cantonales et universitaires, en charge à la fois du dépôt légal (donc de l'archivage pérenne de ces documents), et des collections universitaires. Ces dernières comportent une part grandissante de publications électroniques. La BCU est donc obligée d'acheter, de mettre à disposition et de conserver des collections autant imprimées que natives électroniques. Cette situation de bibliothèque hybride perdurera au sein de la BCU, ce qui engendre et engendra encore à l'avenir des coûts non négligeables (dédoublage des achats, imprimés + électronique). La gestion des bibliothèques hybrides exige de nouvelles compétences, ce qui implique des modifications profondes dans la formation (dès 2009, la formation bibliothécaire supérieure sera donnée en Suisse romande exclusivement par les HES) ainsi que l'adaptation des processus de travail et des cahiers de charge du personnel. Ces transformations touchent également les outils informatiques utilisés et les collaborations régionales, nationales et internationales.

Une génération de bibliothécaires part à la retraite

La BCU ouvrait en 1981 son site de Dorigny (« La Banane »). Une génération entière de bibliothécaires a été recrutée pour l'ouverture de ce nouveau site, et cette génération est actuellement sur le départ. La nouvelle directrice a donc très rapidement dû se pencher sur le renouvellement de certains postes-clés de la BCU. En décembre 2008, c'est la directrice administrative qui partait en retraite, fin janvier 2009 le chef de projet informatique quittera lui aussi la BCU pour des raisons d'âge, pour ne citer que les membres du conseil de direction touchés par ce changement de génération. La repourvue de ces postes pose la question de la structure future de la BCU, à adapter aux défis à relever dans les vingt ans à venir. Cette situation provoque quelques remous, mais c'est aussi une chance de pouvoir remodeler l'organigramme de la BCU Lausanne.

Réforme du prêt à Dorigny

Le service du prêt de Dorigny, un service-clé de la BCU Lausanne, a particulièrement souffert ces dernières années des restrictions de personnel. Sa situation est devenue d'autant plus précaire que l'introduction des horaires « Bologne » exerce une pression supplémentaire sur les services publics. Par l'engagement d'un nouveau responsable, ainsi que par le déplacement de plusieurs postes d'autres services de la BCU vers le prêt, la situation a pu être corrigée et ce service fonctionnait mieux à la fin 2008.

Rumine-Arlaud et autres réflexions sur les espaces disponibles pour la BCU

La BCU, et plus particulièrement les membres de son conseil de direction, se sont aussi investis dans des thématiques liées à d'autres services du SERAC, notamment le programme de réaménagement Rumine-Arlaud. Afin de cerner les besoins de leur public, les collaborateurs de la BCU/R ont effectué une enquête auprès de plusieurs centaines d'utilisateurs. Même si au final le crédit d'étude pour le projet de MCBA Bellerive n'a pas passé le cap de la votation, ces renseignements demeurent précieux.

La BCU dans son ensemble est dans une situation critique quant aux espaces disponibles autant pour ses

collections que pour les usagers, et ceci autant à Riponne qu'à Dorigny. En période d'examens, et malgré la mise à disposition de mobilier d'appoint, les usagers sont malheureusement nombreux à devoir s'installer dans les cafétérias et les escaliers aux alentours pour pouvoir travailler. Cette situation appelle de manière urgente une réflexion sur un agrandissement de la BCU, sur ses deux sites, réflexions qui seront menées en 2009.

DECFO/SYSREM

La fin de l'année a été quelque peu troublée par l'introduction de DECFO/SYSREM. La nervosité des bibliothécaires s'explique par l'évolution rapide et profonde du métier et l'apparition très récente de nouvelles formations non encore correctement définies dans la logique DECFO/SYSREM. Nous espérons qu'en 2009, l'occasion nous sera donnée de reparler du classement des nouvelles formations bibliothécaires au sein du système salarial de l'État de Vaud.

Quelques chiffres

Fréquentation en 2008 (relevée aux portillons) :

BCU Dorigny (y compris la Bibliothèque de Droit) : 1'370'189

BCU Riponne : 476'325

Total fréquentation de la BCU en 2008 : 1'846'514

Nombre de documents prêtés (sorties) en 2008 :

BCU Dorigny (y compris la Bibliothèque de Droit) : 227'750

BCU Riponne (y compris Les Cèdres) : 212'162

Total des prêts effectués par la BCU en 2008 : 439'912

Musée des beaux-arts

Expositions

Malgré les contraintes de la campagne, le MCBA a pu réaliser ses quatre expositions annoncées ainsi que quatre publications les accompagnant (dont deux ont bénéficié du soutien financier des Amis du musée).

En parallèle à la présentation d'une sélection d'artistes du canton à l'enseigne d'*Accrochage [Vaud 2008]*, Nicole Schweizer a organisé l'exposition de la lauréate 2007, Anne-Julie Raccoursier, artiste qu'elle a fait découvrir par la suite à Saint-Gall dans le cadre de la présence vaudoise à l'OLMA.

Comme des bêtes, la première exposition de Bernard Fibicher au MCBA, a attiré un public extrêmement divers, tous âges et toutes provenances sociales confondues, et a suscité en raison d'une œuvre déclarée « scandaleuse » par un quotidien vaudois des réactions très polarisées.

Par le choix de sept artistes/architectes comme « curateurs » d'exposition, *Eclairages* a permis de jeter autant de regards subjectifs sur les collections du musée, d'actualiser des œuvres anciennes en les intégrant dans des installations et de réfléchir au discours muséologique normalement réservé aux spécialistes. Les opposants à Bellerive se sont focalisés sur cette exposition pour critiquer le manque de mise en valeur du patrimoine.

L'année s'est terminée en apothéose avec le grand succès populaire de la rétrospective *Steinlen. L'œil de la rue*, réalisée par Catherine Lepdor, intégrant le fonds Christophe que le musée a eu la chance d'acquérir en 2007 : elle a été classée parmi les meilleures expositions de l'année en Suisse par la *Schweizer Illustrierte* et sera présentée

au printemps prochain au Musée d'Ixelles à Bruxelles.

Conception et organisation d'expositions / programmation / publications

Du Nord : Collections du XVe siècle à nos jours (19.10.2007-06.01.2008)

Publication : *Peintures des écoles du Nord (XVIe-XVIIIe siècles)*

Collections du Musée des Beaux-Arts de Lausanne,
fr., cop. Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne

Nombre de visiteurs (du 01.01.-06.01.08) : 875

Accrochage [Vaud 2008] + Anne-Julie Raccoursier (02.02. - 02.03.2008)

Publication : *Plaquette Accrochage [Vaud 2008], fr Anne-Julie Raccoursier,*

fr./angl., cop. Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne

Nombre de visiteurs : 3945

Comme des bêtes / Ours, chat, cochon & Cie (28.03. - 22.06.2008)

Publication : *Comme des bêtes / Ours, chat, cochon & Cie*

fr., Ed. 5 Continents, Milan

Nombre de visiteurs : 7965

Eclairages, Regards sur les collections du musée (18.07. - 14.09.2008)

Publication : *Eclairages, Regards sur les collections du Musée*

fr, Journal du MCBA

Nombre de visiteurs : 3100

La Fondation Planque (25.09.2008)

Son histoire, ses chefs-d'oeuvre, sa destination

Nombre de visiteurs : 60

La Nuit des Musées (27.09.2008)

Nombre de visiteurs : 3323

MCBA, mises en perspective (09.10.2008)

Considérations urbanistiques sur le lieu de Bellerive

Nombre de visiteurs : 50

Steinlen, l'œil de la rue (17.10.2008-25.01.2009)

Publication : *Steinlen, l'œil de la rue*

fr, Ed. 5 Continents, Milan

Nombre de visiteurs (du 17.10. - 31.12.2008) : 8693

Total des visiteurs en 2008 : 28011

Collections

La collection compte 8'852 œuvres. En 2008, elle s'est enrichie de 382 œuvres: 9 acquises par le musée, 8 acquises par la Commission cantonale des affaires culturelles, 10 déposées à long terme, 44 reçues en don, 311 acquises par le Musée avec le soutien de la Loterie Romande, de l'Association des Amis du Musée et de Pierre Gonset (cet important ensemble acquis fin 2007 a été inventorié en 2008. Il s'agit de l'ancienne Collection Jacques Christophe, une collection de dessins, d'estampes, de titres de musique et de titres de presse illustrés réunie par l'historien français autour de l'artiste Théophile-Alexandre Steinlen, ainsi que sa bibliothèque de travail, acquise en partenariat avec la Bibliothèque Cantonale et Universitaire).

Prêts pour des expositions en Suisse (9 musées / 27 œuvres)

Prêts pour des expositions à l'étranger (10 musées / 13 œuvres)

De nombreuses restaurations ont été conduites en vue de la conservation ou de la présentation publique.

464 œuvres sont déposées dans les services de l'administration cantonale.

Legs, dépôts et dons

Au printemps, le musée a réussi à emporter un lot exceptionnel lors d'une vente aux enchères à Paris : une oeuvre de jeunesse de Jean-Baptiste-Camille Corot, *Ouchy près de Lausanne, juillet 1842*, est ainsi venue rejoindre *Lausanne et le Léman*, autre vue de la ville en possession du Musée depuis 1955. Afin de marquer son soutien au projet de Bellerive, la Société vaudoise des beaux-arts a – don le plus généreux de son histoire – enrichi les collections par le don d'une oeuvre d'Alain Huck, *Kuroi Ame*, 2008, liant les thèmes de la peste au Moyen-Âge et de la pluie noire tombée après la catastrophe d'Hiroshima, superbe dessin au fusain de dimensions considérables. Monsieur Gérard Favez a offert vingt-cinq oeuvres au Musée, un acte d'une grande générosité.

Quelques chiffres

Visites guidées, conférences et animations

Accrochage [Vaud 2008] (02.02. – 02.03.08)

Visites guidées publiques : 85

Visites guidées sponsors : 57

Comme des bêtes (28.03. – 22.06.08)

Visites guidées publiques : 64

Visites guidées privées : 175

Visites pour les AMIM : 9

Rencontres : 118

Conférences : 214

Contes pour enfants : 19

Ateliers de vacances (Pâkomusée) : 51

Eclairages (18.07. – 14.09.08)

Visites guidées publiques : 76

Visites pour les AMIM : 18

Conférences : 79

Steinlen, l'œil de la rue (17.10. - 31.12.08)

Visites guidées publiques : 138

Visites guidées privées : 49

Visites pour les AMIM : 28

Rencontres : 68

Conférences : 20

Contes pour enfants : 22

Hors les murs :

Atelier de lithographie (08.11.08) : 25

Total 2008 (visites guidées, conférences, et animations) : 1315

Scolaires

Accrochage [Vaud 2008] : 490

Comme des bêtes : 1613

Eclairages : 73

Steinlen : 888

Total des scolaires 2008 : 3064

Autres

En ce qui concerne le personnel, 2008 a été une année de changements importants : titularisation du poste de la médiatrice Raphaëlle Renken, engagement d'une nouvelle bibliothécaire : Mélanie Reiter, deux départs à la retraite (Loïse Durrenmatt, accueil et Claude Héritier, technicien) et remplacement respectif par : Anne-Françoise Clerc et Julien Simond.

Musée de l'Elysée

Expositions

Inauguré au Jeu de Paume à Paris en 2007, le projet Edward Steichen est le projet le plus ambitieux jamais réalisé par le Musée de l'Elysée. A ce jour, il a enregistré plus de 400'000 entrées réparties entre les huit musées qui ont hébergé cette exposition. La France, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne l'ont accueillie en 2008.

Sur le plan de la communication, une centaine de titres dans le monde ont couvert cet événement majeur, dont *Le New York Times*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *le Neue Zürcher Zeitung*, *le Corriere della sera*, *El Pais*, *Time*, *Newsweek*, *le London Times*, et bien d'autres encore. L'exposition, réalisée en collaboration avec la Foundation for the Exhibition of Photography, Minneapolis, circulera aux Etats-Unis et au Japon en 2009 et en 2010.

L'exposition « Controverses » a également rencontré un immense succès. En attirant plus de 20'000 visiteurs qui sont venus, pour un grand nombre, pour la première fois au musée, elle a nécessité la mise en place d'un horaire d'ouverture spécial afin de répondre aux besoins du public. Cette exposition détient le record de fréquentation journalière du musée.

A l'instar de l'exposition Steichen, cette exposition a bénéficié d'une très bonne couverture de presse dont celle de quotidiens importants tels *El Pais* et *Le Monde*. Elle circulera ensuite à Paris et Bruxelles.

Avec 7000 entrées pour les écoles seulement, l'exposition « Teen City, l'aventure adolescente » a doublé le taux de fréquentation scolaire habituel du musée.

En contrepoint des œuvres des dix-neuf photographes, l'exposition contenait également des images conçues par une centaine de collégiens et gymnasiens vaudois.

La rétrospective « Valérie Belin », enfin, est le fruit d'une collaboration avec la Maison Européenne de la Photographie à Paris et Huis Marseille à Amsterdam. Cette artiste, découverte il y a dix ans, est aujourd'hui exposée dans les plus grands musées.

Expositions Itinérantes :

En 2008, le Musée de l'Elysée a monté vingt-quatre expositions hors les murs dans une dizaine de pays dont les Etats-Unis, la Chine et plusieurs pays européens. A travers vingt et une villes, les visiteurs ont pu découvrir les grandes rétrospectives du Musée de l'Elysée (Valérie Belin, Leonard Freed, Ray K. Metzker, Shoji Ueda et Edward Steichen), ainsi que des expositions thématiques (« reGeneration », « Je t'envisage. La disparition du portrait ») et d'artistes suisses, dont Catherine Leutenegger, Mario del Curto, Nicolas Bouvier et Ella Maillart. Le Musée de l'Elysée a ainsi collaboré avec des institutions prestigieuses sur trois continents.

Legs, dépôts et dons

En 2008, le Musée a acheté et reçu en donation ou dépôts des photographies importantes. Les achats sont liés en général à des projets d'exposition. Le musée a ainsi complété des achats de l'exposition « Controverses » qui sera montrée à Paris en 2009, ainsi que des achats des expositions « Teen City » et « Carlo Valsecchi », un projet prévu pour 2009. La collection s'est aussi enrichie d'une collection de photographies de Véronique Audergon, qui est déposée au musée par la famille. Un contrat de dépôt a été signé avec Jean Mohr et Suzi Pilet, dont les fonds viendront en dépôt en 2009. Le Dr Bahro a également déposé cinq tirages d'Albert Steiner. Des photographies d'Egypte et de Suisse du XIXe siècle ont aussi rejoint les collections du musée.

Quelques chiffres

L'amplitude du rayonnement du Musée de l'Elysée s'est considérablement étendue en 2008, année particulièrement fructueuse pour l'institution.

Ses expositions ont été très bien accueillies par le public et la critique, tant sur le plan local que national et international, et un record de fréquentation a été établi avec 56'143 entrées à Lausanne, soit environ 20'000 de plus que celles enregistrées en 2007.

A l'étranger, environ 500'000 personnes ont visité les expositions, dont celle du plus grand projet jamais réalisé par le musée (Edward Steichen).

Autres

Département technique :

En 2008, de nombreuses améliorations techniques ont été réalisées.

Au premier étage, les cimaises ont été refaites selon les normes anti-feu. Des portes séparent désormais les locaux du musée de ceux de la Chancellerie. De plus, la centrale d'alarme ayant été changée, le Musée de l'Elysée et la Chancellerie sont maintenant deux identités distinctes.

Afin de répondre aux exigences des prêteurs institutionnels ou privés, un système de ventilation et de contrôle du taux d'humidité a été installé au premier étage et dans les combles.

L'année 2008 est aussi celle du déménagement des bureaux, de l'atelier et de la bibliothèque dans les nouveaux locaux de l'Avenue de l'Elysée 4. L'installation de la plupart des collaborateurs dans un même espace plus grand ainsi que le regroupement des activités de l'atelier dans un même lieu créent une nouvelle dynamique. La capacité de stockage de la bibliothèque a augmenté de manière importante.

L'entrée du Musée de l'Elysée dans le bâtiment de l'Avenue de l'Elysée 4 est destinée à créer en 2009 un espace d'exposition réservé aux étudiants en photographie de Suisse romande, favorisant ainsi la politique de collaboration du musée avec différentes écoles formant des photographes.

Département pédagogique :

Lors de l'exposition « Edward Steichen, une épopée photographique », le département pédagogique du musée a inauguré une nouveauté dans la médiation culturelle, *La photographie en questions*, moment de rencontre entre le public et les spécialistes du musée qui répondent aux demandes des visiteurs portant sur la photographie.

D'autre part, l'année 2008 a connu une nette augmentation des cours d'analyse d'images proposées aux écoliers romands, ainsi qu'aux étudiants de la HEP.

Musée de zoologie

L'année 2008 peut être considérée comme une année de transition avant le début des travaux de rénovation en janvier 2009. L'administration du musée a quitté l'aile nord du Palais au mois de décembre pour l'aile sud et ce, jusqu'à la fin 2009.

Expositions

L'exposition de la faune vaudoise et de cryptozoologie a été fermée au public dès le mois de février, afin de servir de lieu de stockage provisoire pour les collections en attente de déménagement.

Une exposition temporaire spéciale (un cabinet des curiosités sonore) a été mise sur pied durant l'été.

Quelques chiffres

Nombre de visiteurs dans les galeries d'exposition : 31'502

Nombre de spectateurs au Ciné du Musée : 3'529 pour 43 séances

Nombre d'Ateliers des enfants et scolaires y ayant participé : 55 ateliers des enfants ont été suivis totalisant 1'124 enfants

Nombre d'Anniversaires organisés : 74, soit 740 enfants (dont 1 passeport vacances)

Nombre de visiteurs pour l'exposition temporaire « Peinture en bocal, bocal de peinture » : 2'497 (janvier)

Nombre de visiteurs pour « Un Cabinet de curiosité sonore » : 13'500 (mai à septembre)

Nombre de spectateurs : 653 aux 4 séances de Ciné de Pâkomuzé

Nombre de visiteurs à la Nuit des musées : 3'103

Nombre de vertébrés catalogués : 18'900

Nombre de préparations vertébrés : 25 mises en peau, 2 montages, 30 préparations de crânes

Nombre d'invertébrés catalogués : 421'533 spécimens appartenant à 3'444 taxa et provenant de 13'552 lieux différents

Nombre de publications scientifiques : 12

Musée de géologie

Expositions

L'exposition temporaire Art+Pierre+fossiles a été vernie le 30 octobre à l'Espace Arlaud en présence de Mme la Conseillère d'Etat Lyon. Cette exposition sur la pierre lithographique fait le lien entre la science et l'art. De nombreux ateliers pour les classes et le grand public ont été organisés. Ce fut également l'occasion, grâce au soutien de l'Association des Amis du Musée, de produire 7 lithographies dont un tirage hors commerce enrichira les collections du Canton.

DAG 400 une présentation temporaire dédiée à une météorite lunaire s'est tenue jusqu'en septembre dans la salle Renevier.

Collections

A la suite de dons, d'échanges et d'achats, la collection de minéralogie systématique s'est encore étoffée cette année. Ce sont 231 espèces minérales qui ont été acquises portant ainsi le nombre total à 2980, soit les deux tiers de la diversité minérale connue à ce jour dans le système solaire.

Legs, dépôts et dons

- du Professeur Steck, une importante collection de roches himalayennes qui vient compléter notre collection, témoin des 25 ans d'efforts fournis par les géologues lausannois pour cartographier et comprendre cette chaîne de montagne;
- du Professeur von Raumer, une précieuse collection de roches du Massif du Mont Blanc. Le Musée possède, désormais, la collection la plus complète du Mont Blanc;
- de la Banque du Gotthard un groupe de quartz provenant du canton d'Uri.

Quelques chiffres

La fréquentation du Musée s'est encore améliorée en 2008 pour atteindre 31'802 visiteurs, nouveau record.

Fréquentation : 31832 dont 12951 enfants

Ciné : 11 séances pour 517 spectateurs

Ateliers : 40 pour 725 élèves

Autres

Prévu dès 1984, le bâtiment devant abriter les instituts des sciences de la Terre de l'Université de Lausanne (aujourd'hui Faculté des Géosciences et de l'Environnement) et le Musée de géologie verra le jour en 2012, malheureusement sans le Musée. Le sous-dimensionnement du bâtiment en surfaces de stockage rend impossible le déménagement du Musée. Le Musée perd, en outre, l'accès direct à sa bibliothèque fusionnée avec celle des instituts. La collaboration symbiotique avec les instituts des sciences de la Terre qui sont nés du Musée il y a près de 120 ans se poursuivra, mais dans des conditions moins aisées.

Musée de botanique

Expositions

Le dessin de fleurs à la fin du XVIIIe siècle. L'herbier peint de Rosalie de Constant

Trésor du patrimoine culturel et scientifique vaudois, l'herbier peint de Rosalie de Constant est l'un des fleurons des collections du Musée botanique cantonal. Réalisé entre 1795 et 1832, il comprend 1245 aquarelles dessinées avec art et précision accompagnées de commentaires scientifiques de la main de l'auteure. Un ouvrage édité par la Bibliothèque des Arts à 1600 exemplaires reproduisant «à l'identique» une centaine de planches, un DVD interactif comprenant la totalité des aquarelles et une exposition ont offert à chacun la possibilité d'admirer cette œuvre exceptionnelle. Ouverte du 30 mai au 28 septembre, l'exposition a été vue par 6107 personnes, ce qui représente une moyenne de plus de 50 visiteurs par jour.

Vol d'hirondelles et pelures d'oignons

L'exposition, montée à Lausanne en 2004 en collaboration avec le Musée cantonal de zoologie, et présentée successivement au Sentier, à Signy, à Bex, à Payerne, à La Chaux-de-Fonds, à Château-d'Oex et à Yverdon-les-Bains, a effectué sa dernière sortie, du 5 avril au 29 juin, au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (F).

Le nom des plantes en deux mots – La nomenclature moderne a 250 ans

L'exposition du Musée botanique cantonal, réalisée en 2003 à l'occasion des 250 ans de la parution du *Species Plantarum* de Linné, a été demandée et présentée en avril à l'Université du Maine au Mans (F).

Collections

Inventaire des collections du Musée

Initié en 2004, le catalogage informatique de l'herbier vaudois, estimé à plus de 200'000 parts, a subi un net coup d'arrêt suite au manque de main-d'œuvre.

La base de données informatique de l'herbier peint de Rosalie de Constant a été complètement revue et mise à jour et les 1245 aquarelles y ont été ajoutées. Cela a permis la réalisation du DVD interactif.

La bibliothèque est régulièrement augmentée de titres nouveaux. Le catalogue informatique compte actuellement plus de 25'000 entrées. 34 ouvrages ont été restaurés et 41 volumes de périodiques ont été reliés.

Inventaire des collections des Jardins

L'informatisation des collections des jardins se poursuit dans une base de données créée par Philippe Sauvain, jardinier. Ce développement a permis de préciser les besoins propres à la gestion informatique de collections vivantes comportant des objets (les plantes) qui naissent, se développent, se déplacent, mais aussi meurent et disparaissent. Tous ces éléments seront très utiles à la mise au point du futur système harmonisé de gestion des collections des Musées cantonaux développé dans le cadre du SERAC.

Manifestations

Pâkomuzé

Les MJB ont « joué à guichet fermé » à l'occasion de la 3e édition. Les animations autour des teintures végétales pour œufs de Pâques et du dessin de plantes à la manière de Rosalie de Constant ont été prises d'assaut. De nombreux enfants ont participé au « safari botanique » à la découverte d'arbres remarquables du Jardin.

Semaine des Jardins botaniques suisses – Botanica'08

Les MJB ont participé à la 2e semaine des jardins botaniques suisses par des visites guidées suivies par une centaine de personnes. Ils ont organisé une exposition consacrées aux plantes envahissantes répartie dans 4 jardins botaniques vaudois : l'Arboretum national du vallon de l'Aubonne, le Jardin botanique de Lausanne, le Jardin Gentiana de Leysin et le Jardin alpin La Thomasia de Pont de Nant.

8e Nuit des Musées lausannois

Les Musée et Jardin botaniques ont connu une affluence de plus de 1000 personnes. A l'occasion de l'année mondiale de la pomme de terre, les visiteurs de tous âges ont pu découvrir les nombreuses variétés cultivées en Suisse et déguster quelques spécialités sortant de l'ordinaire. Dans le cadre de l'opération « public-cible », un accent tout particulier a été mis sur l'accueil des personnes sourdes et malentendantes avec des visites traduites en langues des signes et en langage parlé complété et un « café des signes » tenu par des personnes sourdes et où les commandes devaient obligatoirement se faire en langue des signes.

Quelques chiffres

- Visites guidées : Une quarantaine de visites ont été organisées aussi bien dans le cadre de l'exposition Rosalie de Constant que dans les deux jardins de Lausanne et Pont de Nant. Elles ont été suivies par près de 700 personnes;
- Activités scolaires : 4 séances de l'atelier des enfants, 5 du passeport vacances et 2 du Ciné du Musée ont été organisées, touchant plus de 200 enfants.

Autres

Miroir des Musée et Jardins botaniques cantonaux, le site internet a été complètement revu et adapté aux contraintes de Typo3, plateforme sur laquelle il est accessible depuis septembre.

Musée d'archéologie et d'histoire

Expositions

Parmi les événements publics organisés par le Musée, rappelons tout d'abord l'exposition temporaire, « Vu du Ciel », présentée jusqu'au 13 janvier à l'Espace Arlaud, fruit d'une étroite collaboration entre le Musée et la Section de l'archéologie cantonale (DINF – SIPAL), afin de valoriser au mieux les archives photographiques aériennes vaudoises touchant l'archéologie et l'histoire.

Collections

L'accueil et l'inventaire des collections se poursuivent sans relâche. En 2008 des centaines d'objets divers, provenant de fouilles effectuées dans le canton, ont été déposées au DABC de Lucens, pour les études à venir et

leur conservation à long terme.

Le Laboratoire de conservation-restauration continue de remplir sa mission en traitant les matériaux archéologiques et historiques les plus divers (bois, métaux, céramique, verre, etc.). Cette année, comme en 2006 et 2007, en plus du travail courant, il a fallu faire face à l'arrivée massive d'objets provenant de l'extraordinaire site rituel celtique, de portée européenne, découvert sur le Mormont (Eclépens – La Sarraz). Les locaux du Laboratoire, au Palais de Rumine, ont également fait l'objet d'importants travaux de réaménagements.

L'augmentation régulière et soutenue du fonds de la bibliothèque, générée par des achats mais également par des échanges de volumes de la Collection des « Cahiers d'archéologie romande », gérée par le Musée, a nécessité une réorganisation des dépôts.

Legs, dépôts et dons

A l'initiative de Pierre Barde, ancien réalisateur et producteur à la Télévision Suisse Romande (TSR), le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire est récemment devenu dépositaire d'une cinquantaine de films consacrés à l'archéologie, diffusés par la TSR dès les années 1960. Conscient de la valeur exceptionnelle de ces documentaires, le Musée s'est engagé, en partenariat avec la TSR et la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la TSR (FONSAT), à les diffuser dans le cadre de ses activités. Lors de la Nuit des Musées (27 septembre) une première sélection de cinq films, tournés entre 1966 et 1980, ont été présentés.

De nombreux prêts ont été consentis pour des expositions temporaires dans des musées du canton (Musée romain d'Avenches, Musée romain de Lausanne-Vidy, Fondation Verdan à Lausanne), de Suisse (Musée d'Art et d'Histoire, Genève) ou de l'étranger (Palazzo Grassi à Venise, Musée d'Annecy, Kelten Römer Museum Manching). Plusieurs prêts à long terme, pour des expositions permanentes, ont été accordés au Musée Militaire, à Morges, au Musée des Arts et Sciences, à Sainte-Croix et au Musée d'histoire, à Sion.

Quelques chiffres

Nbre total visiteurs (Rumine) : 15955, dont 6527 enfants

Ciné du Musée : 620 élèves (36 classes)

Animations pédagogiques : 73 ateliers (1274 enfants)

Autres

L'année 2008 fut aussi marquée par l'ouverture du portail commun des musées cantonaux sur Internet. A cette occasion, le site du Musée fut complètement renouvelé.

Musée monétaire

Expositions

Vitrines temporaires 2008 : Poids et mesures ; Les monnaies helvètes découvertes dans le sanctuaire du Mormont (La Sarraz-VD) ; A propos de la médaille d'or de Frédéric-César de la Harpe (1798).

Collections

Gestion des collections

- Plus de 4000 enregistrements, recellement, modifications et *mises à jour dans la base NUMMUS* dont 700 correspondent aux études, vieux fonds et entrées nouvelles;
- *Restauration-photographie* : ca. 300 photos et 100 restaurations;

- *Acquisitions en 2008* : (5 monnaies gauloises et républicaines de La Sarraz-Le Mormont; 12 monnaies romaines de Ballens; 2 de Bière; 2 monnaies des Gorges de Covatannes ; 6 de Lausanne-Vidy ; 2 de Nyon; 1 d'Orbe-Boscéaz ; 1 de Vevey-Ste-Claire ; 2 de Vuflens-la-Ville ; 9 d'Yverdon-les-Bains ; 1 médiévale de Moudon; 1 moderne du Mont-sur-Lausanne ; achat de 8 monnaies grecques hellénistiques ; d'un denier de l'Evêché de Lausanne inédit ; de fausses pièces de 20 cts fabriquées pas Farinet et d'une collection de 443 médailles de tir suisses ; acquisition de 1374 monnaies, médailles, jetons, billets de banque et autres objets monétaires.

Etudes scientifiques terminées en 2008

Collections de référence :

- *Antiquité* : les quinaires de Togirix;
- *Moyen Age* : les deniers à la croix double;
- *Moderne* : les médailles du fonds Bourdet de la Nièvre.

Trésors et trouvailles monétaires :

Antiquité : oppidum celtique de Gressy-Sermuz ; trésor d'Avenches 1807 ; trésor de Bex-Sous-Vent.

Parus en 2008 :

Bulletin scientifique et rapport annuel 2007/parution novembre 2008 :

(7 articles): Le faciès monétaire des oppida de Sermuz et du Bois de Châtel ; Togirix en Suisse ; trésor d'Avenches (1807) ; trésor de Bex-Sous-Vent (1886) ; débuts du monnayage de l'Evêché de Lausanne et denier inédit d'Henri de Lenzbourg (1039-1051/1056) ; trouvailles monétaires de Grandson (église Saint-Jean-Baptiste) et deniers dits « à la croix double » ; Le chevalier Bourdet de la Nièvre.

Quelques chiffres

Total visiteurs : 6046

Total scolaires : 169

Total des visites guidées : 156

Ateliers pour enfants : 178

Conférences et animations du Musée : 2786

Consultation bibliothèque et collections : 962

Total : 10297

Manifestations

Destinées aux enfants

- *Ecole-Musée et Passeport-Vacances* : atelier moulage de monnaies grecques « Mythologie » et atelier sur les monnaies gauloises « La bourse de Vercingétorix »;
- *Pakomuzé* : Confection de marionnettes à l'image des divinités grecques;
- *Nuit des musées* : Recherche de monnaies dans le sable, identification et reproduction sur du papier métallisé, puis frappe de monnaies;
- *Contes d'hiver* : Contes sur le thème de l'argent dans la salle d'exposition du musée par les conteuses de «L'oreille qui parle» (MDA-Vaud) (plus de 1100 visiteurs).

Destinées aux adultes

Nuit des musées : Documentaires sur les monnaies gauloises et sur Alésia (plus de 625 visiteurs).

Tous publics

- Visites guidées du Musée et de son exposition : UNIL ; Cercle numismatique de Berne;
- Journées Université-portes ouvertes « Les Mystères de l'Unil »: Animation du stand Musée monétaire-Exposition temporaire pour les classes et le grand public, du 30 mai au 1er juin).

Conférences

- Février 2008 : Anne Geiser. « Les monnaies gauloises du Grand-Saint-Bernard », Aoste, Fort de Bard, colloque international INTERREG;
- 22 mai 2008 : Anne Geiser, «Monnaies gauloises : recherches et perspectives : Quelques exemples suisses», leçon probatoire pour l'obtention du titre de Privat-Docteur à l'Université de Lausanne;
- 6 septembre 2008 : Anne Geiser, «La monnaie gauloise en Suisse », Cercle numismatique de Berne;
- 10 décembre 2008 : William Eisler, «The Construction of the Image of Martin Folkes (1690-1754): art, science and Freemasonry in the Age of the Grand Tour », British School at Rome.

Autres

Collaborations et stagiaires :

- Doctorante de Paris I/Panthéon Sorbonne : stage sur les collections gauloises du musée en vue de la rédaction du catalogue et recollement des collections dans la base NUMMUS;
- Soutien aux Musées régionaux et aux collèges secondaires:
 - étude de la collection numismatique du Musée du Vieux Pays d'En-Haut et rédaction du catalogue avec les identifications (ca. 150 monnaies et médailles)
 - réception du médaillier et de la collection du Collège classique de Béthusy;
- Introductions et séminaires numismatiques pour l'UNIL : Institut d'archéologie et des Sciences de l'Antiquité.

Musée romain d'Avenches

Expositions

L'exposition temporaire «Il y a un os !» (12.05-28.09.2008) a été reprise du Musée romain de Nyon en échange de l'exposition temporaire 2007 sur les intailles et les camées.

Collections

2008 a été une année de fouilles plus modeste que les années précédentes. Les interventions ont porté sur la nécropole découverte sur le site de l'usine Nespresso en 2007, sur le mur d'enceinte romaine, sur le tracé de la route romaine à la hauteur de la commune de Faoug/VD (fouilles réalisées pour l'archéologue cantonal) et sur plusieurs sites à l'intérieur de la commune d'Avenches. Grâce à ce programme moins chargé, l'équipe de fouille a pu rattraper des retards accumulés dans les domaines des rapports et de la gestion des plans et d'autres

documentations archéologiques.

Manifestations

En 2008 le Site et Musée romains d'Avenches a participé une nouvelle fois à la Mustermesse de Bâle (Muba), en collaboration avec l'Office du tourisme.

Les neuf « Apéritifs du Musée » ont de nouveau attiré un nombreux public, l'intérêt de ces conférences mensuelles du samedi matin ne faiblissant pas.

Quelques chiffres

Le nombre total de visiteurs du Musée a marqué une baisse : 17'033 entrées sont enregistrées contre 22873 en 2006 et 17'689 en 2007. Le nombre de classes reste en revanche stable.

Nb de classes en 2008 : 238

Autres groupes : 59

Autres

Trois collaborateurs auxiliaires ont été régularisés en 2008.

Les travaux préparatoires à la réorganisation du musée, fondée sur l'étude de l'UCA menée en 2005, ont démarré en 2008 dans le but de la création d'une seule unité regroupant le Musée romain et la Fondation Pro Aventico sous forme d'une fondation de droit public.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Service des affaires culturelles (SERAC)

Projets particuliers

Direction

Projet de Musée cantonal des beaux-arts [MCBA] à Bellerive

2007 a été l'année de la rédaction de l'Exposé des motifs et projet de décret en vue de l'obtention du crédit d'étude II. 2008 a été l'année de son adoption par le Grand Conseil (en mai), suivie, comme chacun le sait, par le lancement d'un référendum et d'une votation populaire débouchant sur le rejet de ce crédit, à 52%.

Le SERAC a participé aux travaux relevant de la compétence de l'Etat, notamment par la fourniture d'informations et d'explications, données en particulier autour de la maquette présentée un peu partout dans le canton.

SERAC-HARMONISATION

L'informatique des musées cantonaux est hétérogène et, pour certains musées en particulier, obsolète et fragile. Ce constat a été clairement établi dans un rapport délivré par le SERAC en 2003. Objet d'un moratoire, ce dossier a pu être remis à l'ordre du jour par la DSI en 2008. Les travaux menés par elle avec le SERAC ont conduit à l'élaboration et à l'adoption d'un cahier des charges qui va permettre de lancer un appel d'offres début 2009. L'objectif est de doter les musées d'un système informatique sûr, efficace, et garant d'une meilleure cohérence et d'une meilleure visibilité pour la gestion de leurs collections.

Rumine-Arlaud

Sur la base d'un plan directeur présenté en 2005, qui détaillait les besoins futurs des institutions sises dans le Palais de Rumine et proposait un scénario de réaffectation des espaces libérés par le départ du MCBA, une commission de programmation *ad hoc* a été mise sur pied fin 2007, placée sous la double présidence de la Cheffe du Service des affaires culturelles et de l'architecte cantonal.

Composée des directeurs-trices des institutions du Palais, de la directrice du Musée national de Prangins, de la conservatrice de la Fondation Toms Pauli, de deux représentants du SIPAL et de la Ville de Lausanne, ainsi que du bureau d'architecte mandaté pour les travaux liés au Palais de Rumine, elle s'est réunie régulièrement tout au long de l'année. Diverses analyses ont été menées sur les possibilités d'exploitation et de mise en valeur du Palais en tenant compte des missions prioritaires des musées et de la Bibliothèque cantonale et universitaire tout en mettant un accent particulier sur l'environnement et la biodiversité.

Les travaux de la Commission de programmation se poursuivent en 2009.

Structure unique pour le Site et musée romains d'Avenches

A l'automne 2008, suite à la décision des deux chefs de département concernés (DFJC/ DINF), un Comité de pilotage, co-présidé par la Cheffe du SERAC et le Chef du SIPAL, ainsi qu'un groupe de travail, réunissant des représentants du SERAC et du SIPAL notamment, ont été mis sur pied afin d'unifier en une seule structure le musée romain d'Avenches et la Fondation Pro Aventico. Le choix de transformer l'actuelle double structure en une seule, sous la forme d'une fondation de droit public, résulte de la validation par les deux Chefs de département cités plus haut, d'un rapport fourni par l'UCA (Unité de conseil et d'appui en management et organisation).

Le but recherché est d'harmoniser et de stabiliser durablement la gestion, le financement et le statut du personnel

du Musée et du site. Les travaux, qui doivent aboutir au dépôt d'un EMPL devant le Grand Conseil, se poursuivent en 2009.

Ecole-Musée

La mission d'Ecole-Musée à l'attention des publics scolaires et muséaux se poursuit sur le plan éditorial et sur le terrain. Le bilan 2008 est très positif.

L'accent a été mis sur les collections permanentes : sur les huit dossiers pédagogiques (dp) produits en 2008, six leur sont consacrés. Chaque dossier s'inscrit ainsi dans une longue durée d'utilisation. Quatre institutions cantonales (Musée romain d'Avenches, Musée cantonal des beaux-arts, Musée monétaire cantonal et Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de la Riponne) ont bénéficié d'un dossier pédagogique ainsi que trois musées de la Riviera. La valorisation du patrimoine régional reste au centre des préoccupations d'Ecole-Musée.

Chaque dossier est le fruit d'un travail d'équipes composées de spécialistes aux compétences diversifiées. En plus du produit lui-même, de nombreuses extensions des collaborations ont pu voir le jour :

- la collaboration avec la HEP se décline de différentes manières : interventions dans les cours de formation initiale et spécialisée, préparation d'un cours pour la formation continue, expertise de travaux des étudiants de la HEP consacrés aux *dp* ;
- mise en place de la promotion régulière des *dp* à l'Agora de la BCU/ Riponne et sur le site Internet de l'institution ;
- développement de la promotion commune autour d'expositions bénéficiant d'un *dp* ;
- développement de compléments aux dossiers sur le site Internet des institutions (*dp* n°22 et 28).

Bibliothèque cantonale et universitaire

Rétroconversion de notices de catalogue par Medea

Médéa Services Group a rempli pour la BCU trois mandats de rétroconversion de fichiers papier en numérique. En 2006-2007, ce sont les anciens fichiers de la BCU-Cèdres (105'174 fiches traitées) qui ont été convertis, suivis en 2008 par les fichiers des ouvrages anonymes de la BCU Dorigny (47'620 fiches traitées), et celui des partitions musicales de la BCU Riponne (7913 fiches traitées). La BCU possède donc fin 2008 un catalogue en ligne quasi complet de ses collections. On peut affirmer que la BCU brille actuellement par ses projets de numérisation de renommée internationale. Ces projets ne sont possibles que parce que les catalogues sont entièrement disponibles sous forme numérique.

Numérisations : Googlos et al.

Le plus grand projet de numérisation en cours à la BCU est toujours Googlos, la numérisation de 100'000 livres par et pour Google Books. À fin 2008, environ 50'000 livres avaient été traités par Google. Environ 10'000 livres sont déjà disponibles en ligne sur [Google Book Search](#). Le projet se poursuivra jusqu'en automne 2009. D'autres projets de numérisation sont en cours ou en voie d'élaboration, telle la numérisation de la Gazette de Lausanne, un partenariat avec Le Temps et la Bibliothèque nationale, qui devrait débuter en 2009.

Double vernissage des expositions consacrées à Annemarie Schwarzenbach et Jean Pache

Les manifestations culturelles de la BCU ont pris un bel essor. L'événement le plus marquant de l'année a été le double vernissage des expositions consacrées aux auteurs Annemarie Schwarzenbach et Jean Pache à l'Espace Arlaud, vernissage qui a été un beau succès.

SERVAL

Le projet SERVAL – SERveur Académique Lausannois – a été réalisé durant l'année 2008 en collaboration avec l'UNIL et le CHUV. Ce serveur permettra de collectionner, mettre à disposition sur Internet et archiver les publications scientifiques produites par les chercheurs de l'UNIL, ainsi que les e-collections de la BCU. Nouveau produit destiné à rendre plus visibles à l'échelle planétaire la recherche UNIL et le patrimoine vaudois, SERVAL annonce également l'entrée de la BCU dans l'ère de l'archivage pérenne des documents numériques. SERVAL sera ouvert pour les chercheurs UNIL dès le 12 janvier 2009.

VD-Pass et VIRTUA Consortium

Les changements profonds en cours dans le domaine bibliothécaire s'expriment dans l'introduction, en juillet 2008, du VD-Pass, passeport permettant aux lecteurs de n'importe quelle bibliothèque du réseau vaudois d'emprunter des ouvrages dans toutes les bibliothèques du réseau. L'introduction du VD-Pass était un préalable à une modification profonde du système intégré de gestion de bibliothèque VTLS VIRTUA. Le passage à la version consortiale de ce logiciel devrait à terme simplifier à la fois la maintenance et l'utilisation du catalogue en réseau. VIRTUA Consortium sera opérationnel pour toutes les bibliothèques du réseau vaudois dès le 5 janvier 2009.

Musée des beaux-arts

L'année 2008 a été dominée par les turbulences de la campagne politique autour du projet de nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive. La décision du Grand Conseil d'octroyer un crédit d'étude pour le projet s'est vue suspendue par voie de référendum ; le vote du 30 novembre s'est malheureusement soldé par un verdict négatif du peuple vaudois. Du jour au lendemain, dix-sept ans de démarches administratives et politiques, un investissement financier avoisinant 15 millions de francs (comprenant les frais de 249 bureaux d'architecture ayant participé au concours), énormément de travail bénévole, notamment des deux fondations de soutien, se trouvent invalidés, les promesses de dons et dépôts – Fondation Planque, collections Alice Pauli et Dubois – et de soutien financier – Fondation Leenaards, Loterie romande – remises en cause, les possibilités de développement de toutes les institutions du Palais de Rumine hypothéquées. Les conséquences multiples de ce refus doivent être prises en compte dans le cadre de la relance d'un nouveau projet. Il convient cependant de mettre en avant quelques incontestables points positifs : plus de 350 articles publiés dans la presse régionale et suisse durant la campagne, ce qui fait que plus personne dans ce canton ne peut ignorer l'existence du MCBA, ensuite un formidable élan de solidarité notamment à travers le « Manifeste citoyen » issu des milieux de la culture, et enfin l'engagement sans faille des milieux économiques et touristiques. Il s'agit dorénavant de tabler sur les 48% de oui au projet de Bellerive et d'une très grande majorité de citoyennes et citoyens qui veulent d'un nouveau musée cantonal des beaux-arts sur un site à redéfinir.

Musée de l'Elysée

Publications :

En 2008, le Musée de l'Elysée a publié d'importants catalogues en collaboration avec des maisons d'éditions et des institutions de réputation internationale (Thames & Hudson Londres, Thames & Hudson Paris, Actes Sud, Hatje Cantz, Steidl, Norton, Skira, le Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia, The Foundation for the Exhibition of Photography, ...). L'ouvrage *Edward Steichen, Une épopée photographique* est déjà réédité. Karl Lagerfeld a acheté cent exemplaires du livre *Edward Steichen, Carnet mondain, les années Condé Nast* afin de les offrir à ses amis.

Le catalogue *Controverses* a reçu le prestigieux Prix Artcurial du Livre d'Art Contemporain 2008.

Les catalogues accompagnant les rétrospectives de Ray K. Metzger et de Valérie Belin ont été publiés en français et en anglais aux éditions Steidl.

Une édition espagnole de la publication *Faire face, le nouveau portrait photographique* et une édition brochée en anglais sont maintenant disponibles.

Le catalogue *reGeneration* a été traduit en coréen.

Musée de zoologie

Le directeur a participé aux nombreuses séances de la Commission de programmation mise en place pour définir l'avenir du palais de Rumine après le départ du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Musée de géologie

Une nouvelle espèce minérale a été décrite au Musée et homologuée par une commission internationale. Le Musée devient le dépositaire de l'holotype (échantillon – étalon de référence mondiale). Il s'agit de la paulscherrerite, un oxyde d'uranium. Quant à la xocolatlite décrite l'an passé, sa publication officielle a fait l'objet de plus de plusieurs dizaines références dans la presse internationale.

La restauration du Mammouth de Praz Rodet est terminée. Trois années ont été nécessaires pour réaliser ce travail dont le remarquable résultat est visible dans la Salle de la Harpe au Palais de Rumine.

Musée de botanique

Maquette du Jardin de Lausanne

A l'initiative du COFOP (Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles), l'Unité Bâtiment&Artisanat du CHARTEM (Centre Horizon d'Activités et de Relais Transition Ecole-Métiers) a reçu mandat de réaliser une maquette tridimensionnelle aux 100e du Jardin de Lausanne. Cette dernière, d'une surface au sol de 4 m2, a été installée en plein air, près de l'entrée principale.

Les Portraits de botanique

Lancée en 1997, la collection de vulgarisation des Musée et Jardins botaniques cantonaux est toujours très bien accueillie. 2008 a vu la publication des n° 31 et 32, consacrés respectivement à la pomme de terre et au lierre.

Musée d'archéologie et d'histoire

En prévision de la mise en oeuvre prochaine du projet « SERAC HARMONISATION », visant une gestion informatique coordonnée des collections des musées cantonaux, la mise à jour de plusieurs applications du Musée a été réalisée (bibliothèque, prêts d'objets, images numériques et finalement inventaire des collections). Avec la mise en place d'un serveur SQL, en décembre 2008, l'accès aux données est désormais fiable et rapide et une vision transversale des différents fonds du Musée est enfin possible.

Musée monétaire

- Régularisation des auxiliaires de longue durée assurant au Musée une permanence de gestion dans les domaines de conservation des collections, publiques et scientifiques;
- Mise en oeuvre et succès du nouveau site Web du Musée;
- Dossier pédagogique Ecole-Musée;
- L'étude des trouvailles de deux sites vaudois offre des avancées nouvelles dans le domaine de l'histoire monétaire gauloise (La Sarraz-Le Mormont et Gressy-Sermuz).

Musée romain d'Avenches

Participation à plusieurs colloques en Suisse et à l'étranger, avec l'apport de communications sur Avenches.

Préparation de plusieurs publications scientifiques :

- J. Morel et al., Le palais de Derrière la Tour, parution prévue en 2009;
- Ph. Bridel, Le temple de la Grange des Dîmes, en cours;
- S. Bündgen, P. Blanc, M.-F. Meylan Krause, J. Morel et al., Les découvertes du I^{er} siècle av. J.-C. au lieu-dit Sur Fourches;
- Edition de S. Oelschig, Corpus der Steininschriften. Doc. MRA 16, 2009;
- A. Duvauchelle, Les éléments hydrauliques en plomb d'Avenches-Aventicum, prévu pour le Bull. de l'Ass. Pro Aventico 50, 2008.

Rapport annuel de gestion 2008

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC)

Service des affaires culturelles (SERAC)

Sources d'informations complémentaires

Direction

[Renvoi sur la page d'accueil Internet du Service](#)

Bibliothèque cantonale et universitaire

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Rapport annuel de la BCU :

à obtenir sous forme imprimée à la BCU ou [sous forme électronique](#)

Musée des beaux-arts

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Bulletin annuel (à paraître) du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Musée de l'Elysée

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Rapport annuel du Musée de l'Elysée.

Musée de zoologie

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Rapport annuel du Musée de zoologie.

Musée de géologie

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Bulletin annuel d'activités du Musée de géologie.

Musée de botanique

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

- L'Etamine, bulletin d'information des Musée et Jardins botaniques cantonaux n° 13 (parution prévue en mai)
- La pomme de terre. Jean-Louis Moret – Portrait de botanique n° 31, 2008. 28 p.
- Le lierre. Jean-Louis Moret – Portrait de botanique n° 32, 2008. 16 p.

Musée d'archéologie et d'histoire

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Gilbert Kaenel, Pierre Crotti et Jérôme Bullinger, 2009, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Rapport d'activité 2008 (à paraître).

Musée monétaire

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

Bulletin des amis du Musée monétaire cantonal :
études sur les collections, les trouvailles et le rapport annuel.

Musée romain d'Avenches

[Renvoi sur la page d'accueil du site Internet de l'institution](#)

Autres

- Bulletin de l'Association Pro Aventico 50, 2008 (parution 30.05.09) :
 1. Rapport du musée
 2. Chronique des fouilles

3. La vie des monuments

4. Articles scientifiques

- Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 92, 2009, Chronique des fouilles (parution début juin 2009);
- D. Castella, M.-F. Meylan Kraus (dir.), Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006), Antiqua 43, Bâle, 2008;
- Aurélie Schenk, Les objets en os, ivoire et corne du Musée romain d'Avenches. Documents du Musée romain d'Avenches 15, Avenches, 2008;
- Aventicum 13 et 14, 2008. Bulletin de liaison de l'Association Pro Aventico.